

AIX-LES-BAINS

Arts & mémoire



DES SAVOYARDS AU CANADA

LES HÔPITAUX
D'AIX-LES-BAINS

LA CHAUTAGNE
(SUITE)

LES CARRIÈRES DE SEYSSEL
LE PRIEUR D'HAUTECOMBE

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS LE 10 JUIN 1976 N° 574 EURO 3,74 ISBN 1292 1076

La Chautagne... (pages 15 à 28)

*...c'est aussi le calme et la sérénité
du canal de Savières que vont découvrir,
du 17 au 23 août 1998, les bateaux
à vapeur (et les autres canots anciens) de*

NAVIG'AIX 98 *la fête des bateaux*

Renseignements : 04.79.88.14.36



J U I N 1 9 9 8

Sommaire

- 2 Éditorial
- 3 Des Savoyards au Canada
(André DARRACQ)
- 9 Nés du cœur : les hôpitaux d'Aix-les-Bains
(Francis STEFANINI)
- 15 La Chautagne :
évolution d'une économie rurale diversifiée
(Pierre JOUANNAUD)
- 29 Les carrières de pierre blanche de Seyssel
(Ingrid GERETSCHLÄGER)
- 40 Le Prieur d'Hautecombe,
victime de son esprit charitable
(André DUPOUY)

Première page de couverture : un Savoyard au Canada. Dessin original de Wilfried Ayel.

A R T S E T M É M O I R E

Publication éditée par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains et de sa Région
2 rue Lamartine - 73100 Aix-les-Bains

Directeur de la rédaction : Jean-François Connille.

Comité de lecture : Elisabeth André, Henri Billiez, Pierre Calvelli, Raymond Castel,
Jean-François Connille, Laurent Demouzon, François Fouger, Corinne Fouque, Geneviève Frieh,
Frédéric Gimond, Joël Lagrange, Yves Mestelan.

Conception graphique : FReD - Mise en pages et retouches Photoshop® : François Fouger

Imprimerie Chirat - F42540

Dépôt légal : juin 1998 - ISSN 1252 1698



Editorial

Pour une revue comme «Arts et mémoire», la parution de ce dixième numéro signe sa cinquième année d'existence.

Certes, il s'agit d'un court délai au regard d'autres périodiques plus anciens. Mais il a permis à notre publication de marquer le paysage culturel local. Progression dans la qualité de la revue (que les lecteurs de la première heure reprennent le numéro 1, réalisé de manière artisanale et aujourd'hui introuvable : ils verront les efforts accomplis). Large éventail des sujets abordés : le deuxième volet de la présentation de la Chautagne voisine avec une étude fouillée sur les carrières de la pierre blanche de Seyssel, longtemps utilisée dans la construction, et une remarquable synthèse sur l'histoire des hôpitaux d'Aix-les-Bains, ainsi qu'un clin d'œil en direction de nos amis canadiens dont certains ont des ancêtres savoyards. Volonté de donner dans le sérieux et la crédibilité sans pour autant rebuter le lecteur, loin s'en faut. Autant de défis relevés qui traduisent une expérience enrichissante.

Mais cette revue apparaît également comme le drapeau de la «Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains» qui, elle aussi, fête ses cinq ans d'existence. Née pour «découvrir, sauvegarder et faire connaître le patrimoine artistique et culturel» régional, elle a su fidéliser près de 350 adhérents : des lecteurs assidus d'«Arts et mémoire» ; des participants aux sorties culturelles les plus variées ; des personnes désireuses d'échanger des idées, de manière informelle ; des auditeurs de conférences régulières auxquelles la salle du 7^e étage des Thermes Nationaux donne un cadre de valeur ; des curieux sensibilisés, par la «Lettre», à nos activités et à celles d'autres acteurs culturels aixois. Sans triomphalisme, parce que tout se construit chaque jour, une Société bien vivante où le sérieux n'exclut pas la bonne humeur.

Si le cœur vous en dit, et si ce n'est pas déjà fait, n'hésitez pas à nous rejoindre en prolongeant la lecture de cette revue par les autres activités de la Société.

Jean-François CONNILLE

Des Savoyards au Canada.

En l'an de grâce 1664, au lendemain de la mort de Louis XIII, sous le règne de Charles-Emmanuel II, Duc de Savoie, Thomas Philibert Emmanuel de Savoie, Prince de Carignan «lève» le régiment qui devait porter son nom et connaître une destinée singulière.

L'origine du régiment savoyard

Dès sa création le «Carignan» participe à plusieurs affaires, pour le compte de la France : siège de Vilevano, combat de la Morat. Mais c'est à Paris que le «Carignan» s'est surtout distingué le 2 juillet 1652, à la bataille du Faubourg Saint-Antoine, en parvenant à déloger les troupes du Prince de Condé. Au cours de ce combat son «mestre de camp» (colonel) le Baron de la Val d'Isère ou Laval d'Isère est tué dès les premiers coups de fusil et remplacé par Monsieur d'Aloigny de Rochefort. Succédant à son père, Thomas François de Soissons-Savoie devient propriétaire du régiment.

Après la paix des Pyrénées, le Prince de Carignan ne pouvant faire entretenir son régiment en Savoie, le donne à Louis XIV. Le corps savoyard est alors admis, en 1658, dans l'armée française, mais sur «pied étranger» (c'est-à-dire à titre étranger).

Le Canada, alors colonie française, est menacé par les Indiens. Le Roi Soleil décide de porter la guerre chez les Iroquois et de les exterminer. A cette fin, il ordonne au Sieur de Tracy de quitter les Antilles, avec 4 compagnies d'infanterie régulière pour commander une expédition au Canada. En 1665, afin de renforcer ce corps expéditionnaire, le Roi décide d'envoyer «mille bons hommes». «Le Carignan» sous les ordres de Monsieur de Sallières est désigné.

Au printemps au moins deux compagnies, peut-être plus, dont celle du Capitaine Abraham de Maximy, quittent Fort Barraux - en Dauphiné - tambour battant et mèches allumées pour gagner le port de La Rochelle : le grand port de l'Aunis voit

arriver, peu à peu par la route de Saintes «Les bons hommes de Carignan». En tête le drapeau (1), porté à tour de rôle par les enseignes, est formé d'une croix blanche cantonnée de quatre

quartiers rouges et bleus par triangles assemblés base à base. Le colonel de Sallières fait défiler ses hommes



Des Savoyards au Canada

devant le corps de ville, enseignes déployées, au son des fifres et tambours. Tous admirent la bonne tenue des soldats. Du fait de l'impécuniosité de son prince, le régiment n'est pas vêtu de couleurs vives, trop chères.

Les soldats portaient un justaucorps de drap de Sedan, de droguet ou de bure, de couleur brune avec des parements de couleur bleu céleste à quatre boutons, et des poches horizontales, sans revers, à quatre boutons également (les boutons étaient d'étain entoilé). Un chapeau de feutre noir, galonné, dit Caubedec, sur les cheveux poudrés, une cravate blanche, un haut-de-chausse brun garni d'aiguillettes, des bas de couleur bleu céleste, des chaussures cirées en noir, avec boucle argentée. Pour les officiers : cet uniforme sévère est agrémenté de bouffettes de ruban bleu céleste et jonquille, au chapeau et à l'épaule droite. Les chaussures des officiers ornées d'un noeud blanc ont les talons rouges !

En attendant le départ en campagne, il faut veiller au bon ordre et à la discipline, ce qui n'est pas une petite affaire avec tous ces hommes. Ils entendent bien prendre du bon temps, avant les fatigues et les privations de la traversée, manger et boire tout leur saoul, en attendant le bœuf, le lard salé, les fayots (haricots), les gourganes (fèves) des vaisseaux du roi. Les aubergistes n'en finissent pas de



Tambour (face)

servir des portions de daube, de chaudière (espèce de bouillabaisse sans safran) ou d'escargots à l'ail, arrosés de pichets de vin blanc et de petits verres de cognac.

Le colonel, de son côté, reçoit chaque matin la visite de l'échevin, chargé de la police qui se plaint : «les Carignan» rossent les sergents du guet, lutinent un peu trop les filles et font de bien fréquentes visites au poulailler.

Le régiment est jumelé au régiment allemand Balthazard (déjà une brigade franco-allemande !). Le Prince de Carignan ne suivant pas son régiment, la totalité des troupes est placée sous les ordres de Jean de Balthazard, cet officier qui, par ailleurs, a formé le régiment de cavalerie Royal-Cravates, ou plutôt à l'origine le «Royal Croate».

Monsieur de Balthazard décède au cours de cette année. Monsieur de Sallières, premier capitaine, prend le commandement et le corps porte alors le titre de Carignan-Sallières.

Il est à noter que «Carignan-Sallières» fut le 1^{er} régiment, soldé par l'État, à quitter la métropole pour le service Outre-Mer. Il ouvre ainsi la longue épopée des troupes de marines qui devaient porter le titre de troupes coloniales («La Colo» en jargon militaire) jusqu'à une période récente.

Depuis la rade de chef de baie, près de la Rochelle, trois départs sont programmés, en avril, mai et août 1665. Les détails manquent sur le départ d'avril (toutefois c'est sans doute un échelon précurseur, comme dans tout déplacement militaire). Par contre, nous savons que le 15 mai 1665 appareillent deux navires : «La Paix» commandée par le Sieur de Laubertière et «L'Aigle D'or» commandé par le Sieur Villepart et ayant à leur bord, en sus de l'état-major, l'aumônier Jean-Baptiste Dubois d'Egriseilles et le chirurgien-major Vincent Rosset du Tartre. Le

Des Savoyards au Canada

12 septembre de la même année trois bâtiments «Le Saint Sébastien», «Le jardin de Hollande», et «La justice» débarquent les dernières compagnies (dont celle d'Abraham de Maximy partie de Fort Barraux).

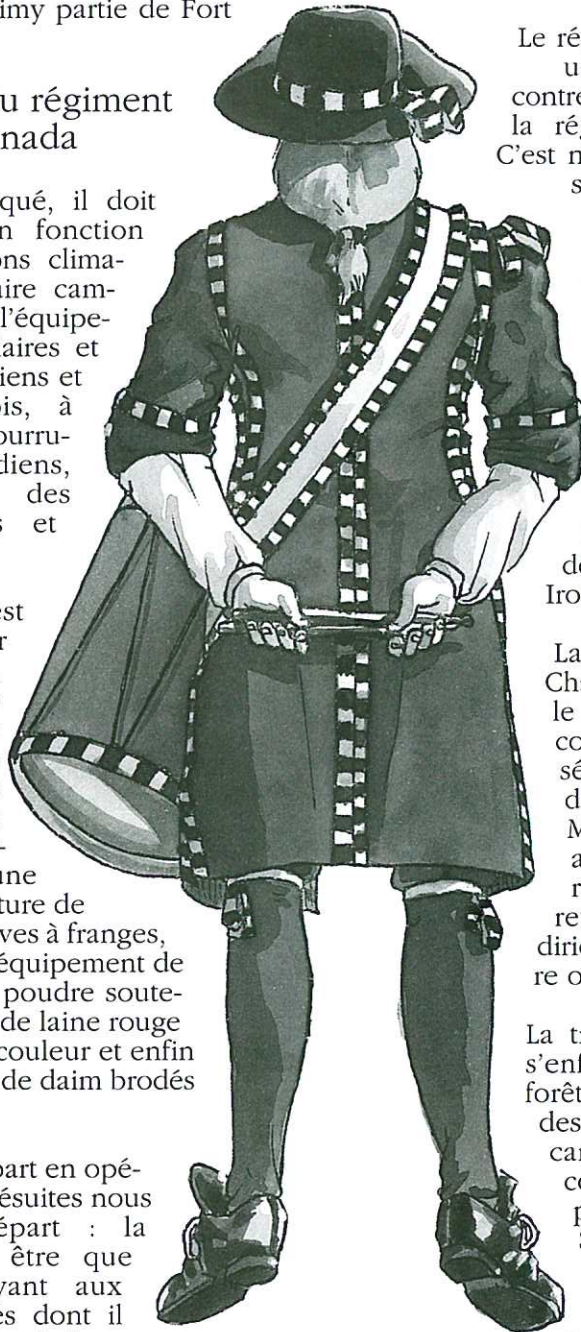
Les destinées du régiment savoyard au Canada

A peine débarqué, il doit s'équiper en fonction des conditions climatiques. Ici pour faire campagne, il adopte l'équipement de ses auxiliaires et de ses guides miliciens et coureurs des bois, à savoir : toque de fourrure, mocassins indiens, «nippes» autour des jambes, raquettes et ceinture de laine.

Cet uniforme est ainsi décrit par Albert Depreaux, historien des troupes coloniales : justaucorps de drap brun à boutons d'étoffe, cravate jaune clair, couverture indienne jaune rayée de brun, ceinture de laine de couleurs vives à franges, toque de fourrure, équipement de cuir fauve, poire à poudre soutenue par un cordon de laine rouge à glands de même couleur et enfin mocassins en peau de daim brodés de soie de couleur.

Enfin, le régiment part en opération et les Pères Jésuites nous décrivent son départ : la marche ne peut être que lente, chacun ayant aux pieds des raquettes dont il n'était pas accoutumé à se servir ; tous, sans exception les chefs, sont chargés de 25 à 30 livres de biscuits, de couvertures et autres provisions nécessaires, sans oublier, bien sûr l'armement. La hache, vieille arme des Francs, et aussi outil de survie, est solide-

ment amarrée sur le côté. Le long fusil est porté sur le dos, sanglé sur l'épaule, tandis que ses accessoires viennent barder la ceinture.



Tambour (dos)

Le régiment prend donc part à une expédition dirigée contre les tribus iroquoises dans la région du lac Champlain. C'est notre unité savoyarde qui, sous la direction du Capitaine La Mothe construit le fort Sainte-Anne dans une île du lac. Le 1^{er} octobre 1665, une petite armée commandée par Monsieur de Tracy et composée de 600 hommes du «Carignan-Sallières» et de 1.200 colons et algonquins, part du fort Sainte-Anne pour aller détruire les habitations des Iroquois.

La colonne remonte le Champlain et avant de passer le lac du Saint-Sacrement construit, près du saut qui sépare ces deux nappes d'eau, un fortin dans lequel M. de Sallières est laissé avec 4 compagnies de son régiment pour assurer le retour de l'armée. Nous dirions aujourd'hui base arrière ou arrière-garde.

La troupe continue sa route, s'enfonce dans les vieilles forêts qui recèlent les huttes des indigènes, détruit leurs campements. Après une course plus pénible que périlleuse, Carignan-Sallières rentre à Québec le 5 novembre 1666.

On ignore la vie du régiment l'année suivante. Au bout de trois ans, sur les conseils de l'intendant général Talon et de Colbert, pour peupler le Canada, le Roi Louis XIV proposa à ses officiers le choix suivant : soit de poursuivre leur carrière en France, ce que fit Abraham

Des Savoyards au Canada

de Maximy qui était fiancé à Barraux et se maria dès son retour, soit de rester au Canada, ce que firent environ un bon tiers des officiers et soldats (environ 420 soldats et une quinzaine d'offi-

ciers) et ce, aux conditions suivantes : chacun des capitaines commandant une compagnie d'environ 60 hommes recevrait en don du Roi, une bande de terre de 6 lieues de long sur 5 lieues de large, soit environ 500 km², le tout érigé en seigneurie pour lui et ses hommes et 10.000 livres Tournois, pour y construire des habitations.

Actuellement au Québec, de gros bourgs, des petites villes, portent les noms de Verchères, Contrecoeur, Sorrel, Saint-Ours, et perpétuent le souvenir de capitaines dauphinois et savoyards : Jarret de Verchères, Peccaudy de Contrecoeur, De Sorrel, Saint-

Ours, L'Échaillon partis à l'aventure, au XVII^e siècle.

Mais pour peupler le Canada il fallait régler le problème des femmes ! Les Canadiens ont conservé le double d'une lettre adressée du Québec, par l'intendant général Talon, à Colbert et Louis XIV. C'est assez extraordinaire !

L'intendant accuse réception au Roi de la «cargaison de femmes» promise et réclame un nouvel envoi. Il insiste toutefois auprès de sa majesté, pour que les jeunes femmes ou jeunes veuves retenues «ne soient pas trop repoussantes» mais aussi qu'elles sachent tenir le «mousquet» (fusil) pour se protéger contre les bêtes sauvages et les Iroquois, qu'elles sachent tenir la hache pour aider leur mari à défricher les forêts, qu'elles sachent tenir la charrue pour les travaux des champs et surtout, qu'elles soient robustes et fortes pour donner à Sa Majesté de bons, nombreux et loyaux sujets. Mais quelle est l'origine de ces jeunes françaises ? Filles du Roi ou filles de joie ? De nos jours encore, la question divise les historiens. Mais il semble que la vérité soit plus simple. La plupart sont des orphelines «tirées» de la Salpêtrière, le grand refuge de Paris.

La traversée étant sûrement dangereuse et éprouvante, les jeunes filles étaient prises en charge par les religieuses Ursulines, afin de reprendre des forces à l'arrivée au Québec.

Ensuite elles sont mises en présence des soldats ; ceux-ci ont 15 jours pour faire un choix mutuel et pour convoler en justes noces avec l'une des «pièces de la cargaison», faute de quoi, ils écotent d'une amende avec retenue sur solde !



Tenue d'officier (face)

Des Savoyards au Canada



Tenue réglementaire (face)

Tenue d'hiver (dos)

Des Savoyards au Canada

Dans un mémoire au roi Louis XV, le maréchal de Noilles présente les soldats restés en 1668 au Canada comme les véritables fondateurs de la colonie. Un siècle plus tard, on estime que le tiers de la population est d'origine militaire soit 20.000 personnes sur un total de 60.000. La majorité est constituée par les descendants des hommes de Carignan-Sallières.

Le régiment de Carignan-Sallières est reconstitué en 1671 au moment où se prépare la guerre de Hollande. Par les détours de changements de propriétaires et de l'histoire, le Carignan-Sallières change plusieurs fois d'appellation sous l'Ancien Régime :

en 1677 : Soissons
en 1690 : Perche
en 1744 : Gardes de Lorraine
en 1766 : Lorraine.

A la Révolution, en 1791, il devient «47^e Régiment d'Infanterie».

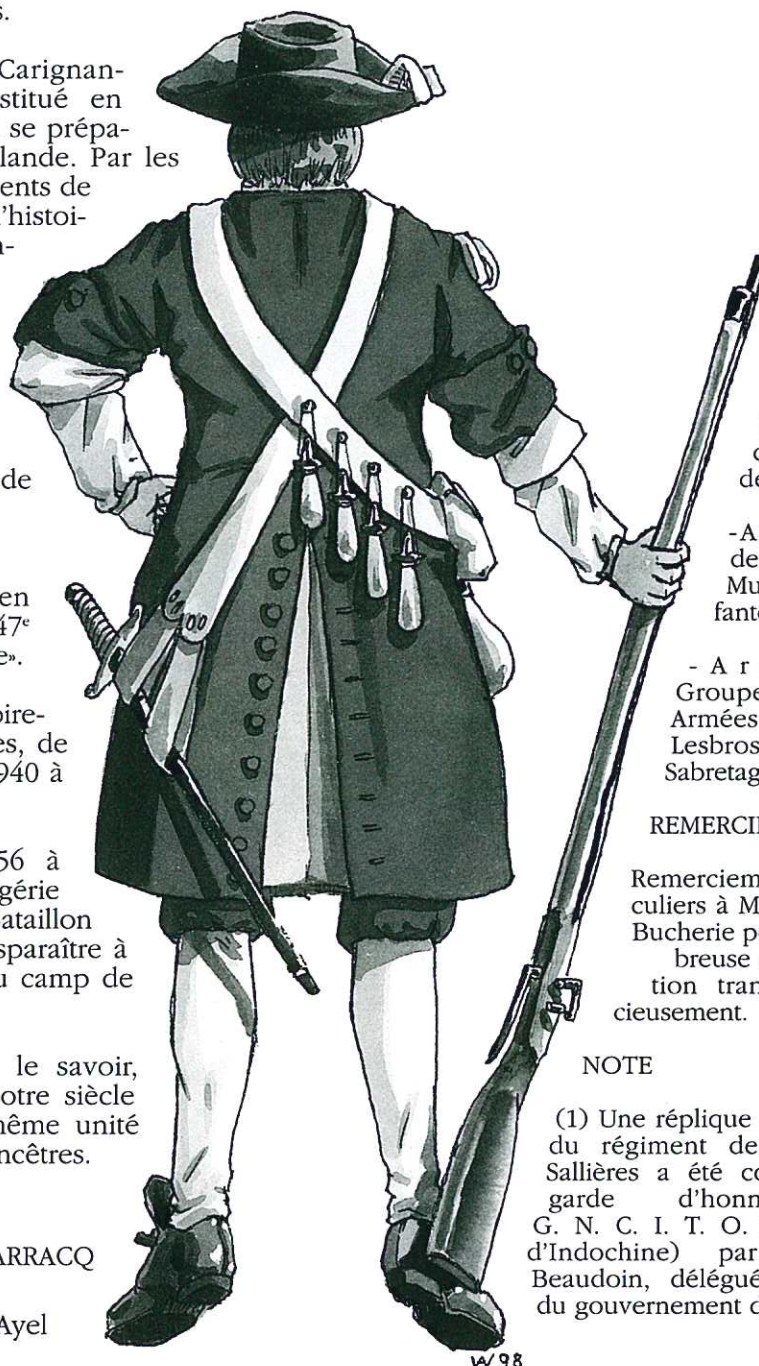
Il est dissout provisoirement à deux reprises, de 1923 à 1939 et de 1940 à 1956.

Il participe de 1956 à 1962 à la guerre d'Algérie sous le titre de «47^e Bataillon d'Infanterie» pour disparaître à nouveau en 1962 au camp de Sissonne.

Peut-être que, sans le savoir, des Savoyards de notre siècle ont servi dans la même unité que leurs lointains ancêtres.

André DARRACQ

Dessins de Wilfried Ayel
d'après documents
d'époque.



SOURCES

- Service historique de l'Armée de Terre
- Association des Amis du Musée de l'Infanterie
- Archives Groupement des Armées ..Z.O -M. Lesbros (+) -La Sabretagne

REMERCIEMENTS

Remerciements particuliers à Monsieur Luc Bucherie pour sa nombreuse documentation transmise gracieusement.

NOTE

(1) Une réplique du drapeau du régiment de Carignan-Sallières a été confiée à la garde d'honneur du G. N. C. I. T. O. E. (anciens d'Indochine) par Madame Beaudoin, déléguée générale du gouvernement du Québec.

Tenue «réglementaire» (dos)

Nés du cœur : les hôpitaux d'Aix-les-Bains

La remise en cause récente de la finalité des hôpitaux d'Aix-les-Bains peut nous inviter à évoquer leur naissance, dans la mesure où le passé conditionne le présent.

C'est à partir du XIX^e siècle et parallèlement au développement du thermalisme et du tourisme, qu'Aix-en-Savoie s'est dotée d'établissements hospitaliers modernes. Elle doit cette médicalisation non seulement à la volonté de ses élites municipales, de ses médecins mais surtout à l'élan caritatif de ses habitants et des curistes étrangers, affirmant par là son accession à un statut international.

Au sortir de la Révolution, Aix-en-Savoie, petite ville de moins de 4.000 habitants, ne dispose plus d'établissements hospitaliers. Les méfaits du temps, les incuries administratives, le manque de ressources n'ont pas permis à la Maladrerie de Marlioz et à l'hôpital thermal érigé par Henri IV pour "les braves capitaines qui avaient reçu mousquetades et coups d'épée à son service" de subsister.

De même pour le petit hôpital des pèlerins érigé au XV^e siècle. Les statistiques départementales du Mont-Blanc, aussi bien celles de Palluel en 1804 que celles du Préfet Verneille en 1806, n'en font état.

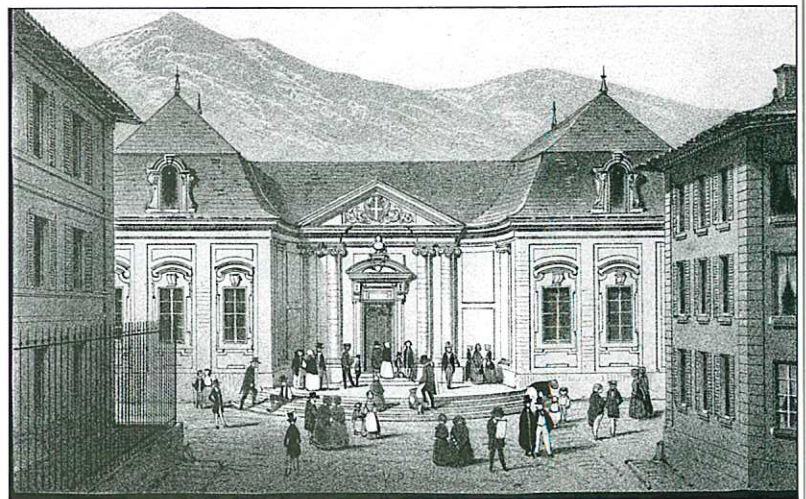
Par contre, grâce à Victor-Amédée III, Aix dispose depuis 1783 d'un établissement thermal moderne, construit par les architectes Nicolas de Robilant et Capellini, qui ne va cesser de s'agrandir.

Placés successivement sous la direction médicale des inspecteurs des eaux, les docteurs Joseph Despine, Jean-Jacques Desmaison, Charles Humbert Antoine et Constant Despine, ces thermes vont permettre une utilisation de plus en plus

rationnelle des eaux généreusement distribuées par les deux sources d'alun et de soufre.

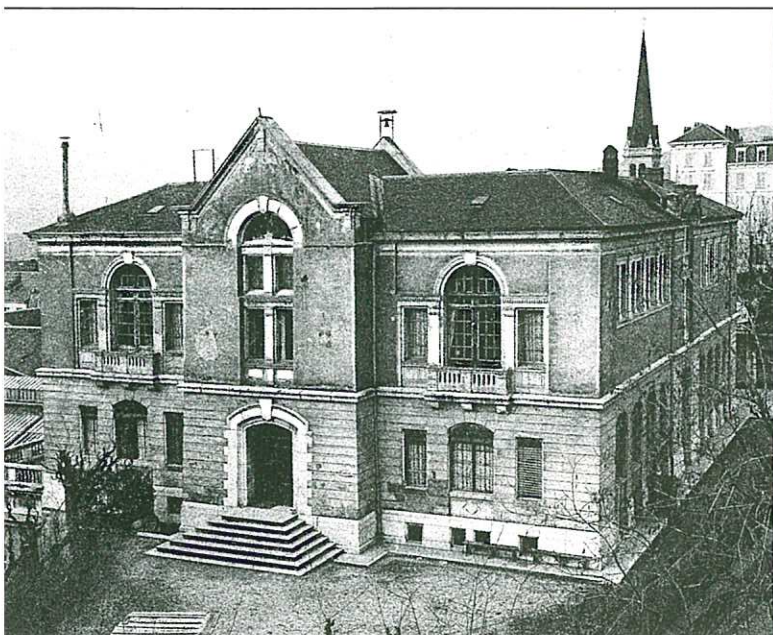
Déjà connues des Romains, ces eaux remises à la mode par J.B. Cabias au XVII^e siècle et les docteurs Puthod et Daquin au XVIII^e siècle, allaient connaître au XIX^e siècle un engouement, véritable "fièvre thermale", favorisé par la fréquentation de la famille impériale, durant l'Empire, et par de nombreux étrangers, après la Restauration. Ainsi le nombre annuel de baigneurs passa de 700 en 1783 à 5.000 en 1860, pour culminer à 9.000 en 1900.

Mais, si la clientèle aisée pouvait sans peine se loger et recourir aux eaux, les baigneurs pauvres en étaient exclus ou contraints à mendier pour le faire.



Les thermes de 1783

Les hôpitaux d'Aix



L'hôpital «Reine-Hortense»

Il y avait donc un manque qui allait conduire à l'édification d'un hôpital thermal destiné aux baigneurs indigents, analogue à ceux réservés aux militaires comme à Amélie-les-Bains, à Bagnoles-de-l'Orne et Bourbon-l'Archambault.

Sa naissance va d'abord être le fait du Cardinal Fesch, oncle de Napoléon, grand aumônier de l'Empire qui, en 1812, lors d'une cure à Aix, décide d'installer dans l'ancien château d'Aix quelques lits pour y accueillir les baigneurs indigents.

Il en confie le service à 3 sœurs de Saint-Joseph qu'il fait venir de Lyon.

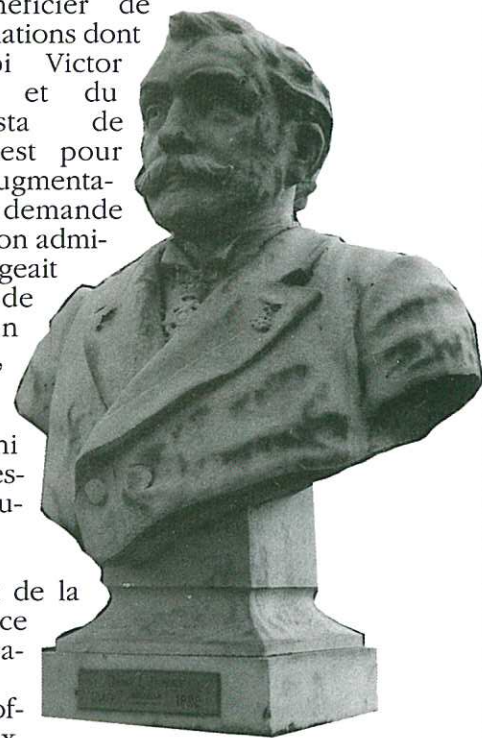
Bien que placé sous la protection de Madame Mère et administré par une commission administrative présidée par le maire de la ville, cet établissement n'aurait pu survivre sans les secours de la Reine Hortense.

Epouse séparée du Roi de Hollande Louis Bonaparte, elle avait mesuré, lors de la mort accidentelle de son amie Madame de Broc en 1813, la détresse financière des sœurs de Saint-Joseph et leur avait fait don d'un capital de 10.000 F, destiné à la fondation et à l'entretien de 10 lits. Confirmée par un décret impérial pris à Dresde le 29

août 1813, cette fondation devait cependant se révéler insuffisante, contraignant les sœurs à se limiter à des secours à domicile. L'hôpital devait renaître en 1828 grâce à la donation d'un riche anglais Sir William Haldimann qui, heureux d'avoir retrouvé la santé à Aix, avait fait don à la ville d'une somme de 10.000 F à charge pour elle d'ouvrir une maison hospitalière de 14 lits "pour les baigneurs pauvres de tout pays ainsi que pour les malades pauvres, les vieillards, les infirmes de la commune". Installé dans la maison des sœurs Lacroix près des thermes et autorisé par lettres patentes de Charles Félix, cet établissement devait être desservi par les sœurs de Saint-Joseph et administré par une commission de 7 membres placée sous le contrôle de l'Intendant Général.

En 1835, la duchesse de Saint-Leu, ex-Reine Hortense, acceptait de joindre les revenus de sa fondation à ceux de Sir Haldimann. Agrandi par l'acquisition de l'ancienne chapelle des pénitents noirs, cet établissement allait voir ses activités augmenter accueillant, en plus des baigneurs, des malades ordinaires hors saison. Il devait également bénéficier de nombreuses donations dont celles du Roi Victor Emmanuel II et du Marquis Costa de Beauregard. C'est pour répondre à l'augmentation de cette demande que la commission administrative envisageait en 1858 de construire un nouvel hôpital, et en confiait le projet à l'architecte Pellegrini qui venait de dresser celui de nouveaux thermes.

Le rattachement de la Savoie à la France allait être l'occasion pour Napoléon III d'offrir à la ville d'Aix,



Le Docteur Brachet

Les hôpitaux d'Aix

en souvenir de sa mère la Reine Hortense, une subvention de 120.000 F. destinée à financer l'achèvement des thermes Pellegrini et la construction d'un nouvel hôpital thermal, mais en les rattachant au domaine national donc propriétés de l'Etat.

Financé en outre par le legs du docteur Pierre François Brachet, d'un montant de 50.000 F et celui analogue d'Elisabeth Boyd-Duddington, un nouvel hôpital ouvrait ses portes en 1877 dans le clos du marquis d'Aix situé au nord, en amont des thermes. Construit par l'Entreprise Bonna, selon les plans des architectes Pellegrini et Revel, il s'élevait sur 4 niveaux et pouvait accueillir 52 lits mais sa capacité d'accueil devait être progressivement portée à 155 lits comme en témoigne l'enquête de 1888 menée à la demande du Ministère de l'Intérieur.

Il disposait de 4 baignoires alimentées en eau sulfureuse permettant aux baigneurs invalides d'être traités sur place. La fréquentation de l'établissement ne cessait d'augmenter non seulement en baigneurs, mais aussi en "fiévreux et blessés" avec une moyenne annuelle d'entrants malades de 870 en 1880 et de plus de 1 000 en 1899.

Pour en assurer le service, le nombre de sœurs était porté en 1880 à 9 religieuses et le service médical jusqu'alors assuré par le médecin inspecteur des eaux et son adjoint, était confié à 4 médecins titulaires et 3 adjoints.

L'encombrement lié à l'augmentation de la demande hospitalière favorisée par les lois d'assistance, le classement de l'hôpital comme centre de rattachement du canton et la venue d'une épidémie de typhoïde, amenaient les administrateurs à envisager la construction d'une annexe, réservée aux seuls malades et où seraient installées des chambres d'isolement et une salle d'opération, mais le projet de l'architecte Pin, envisageant de l'élever dans la cour de l'hôpital au nord des thermes, est rejeté par le directeur de l'Assistance Publique Monod, qui propose de créer un autre hôpital hors ville, financé par l'Etat, la ville et les thermes.

C'est dans ce but qu'est acheté en 1892, le stand de tir situé au Mas des Côtes pour lequel les actionnaires ne demandaient que

70.000 F., alors qu'il en valait plus et ce dans un esprit de solidarité.

Le projet architectural retenu est celui d'Aimé Pin, comportant un corps central pour les salles des malades et deux petites ailes latérales pour les services généraux. On voyait là l'expression d'une nouvelle conception architecturale hospitalière prenant en compte les finalités et impératifs médicaux alors qu'auparavant ceux-ci devaient s'adapter à des locaux préexistants non conçus pour eux.

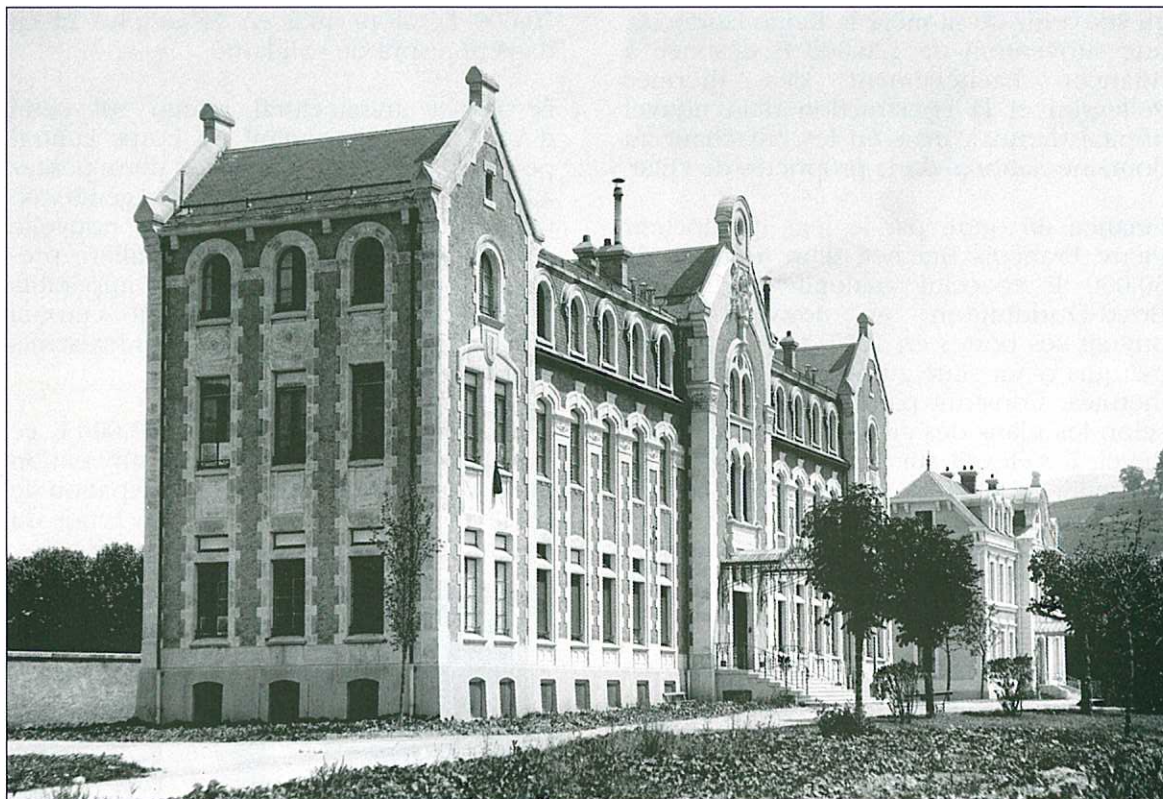
D'un coût qui allait s'élever à 330.000 F. ce projet allait être financé par une subvention de la ville de 80.000 F., une participation de l'Etat de 50.000 F assurée par les fonds du Pari Mutuel et par la générosité privée.



*M. Pierpont Morgan
devant le pavillon Léon Blanc*

Celle-ci s'exprime à travers des donations importantes, comme celles du banquier Pierpont Morgan, mais aussi par des donations plus modestes mentionnées chaque année dans les rapports d'Aix et inscrites sur des plaques de marbre que l'on trouve encore à l'entrée de l'hôpital.

Les hôpitaux d'Aix



L'hôpital «municipal»

Conjointement à la réalisation de ce pavillon appelé Hôpital Municipal, le docteur Léon Blanc constituait un comité placé sous le patronyme du docteur Léon Louis Brachet, ancien médecin inspecteur des eaux, dans le but de construire un pavillon pour les curistes étrangers tombés malades durant leur séjour. Mais la finalité devait rapidement être tournée vers les vieillards. Il allait être construit au nord de l'Hôpital Municipal. Ces deux pavillons ouvraient leurs portes en 1907, l'Hôpital Municipal offrait 65 lits desservis par 8 religieuses et un infirmier, l'Hospice Brachet 38 lits avec 3 religieuses et 2 infirmiers.

Il leur était adjoint un pavillon d'isolement de 32 lits, installé dans le clos, au sud, avec un service de désin-

fection et en 1908, une annexe reliée à l'Hôpital Municipal par un souterrain, comportant des salles d'hydrothérapie, de physiothérapie et d'électrothérapie auxquelles allait être ajouté un service de radiologie.



Le Dr Léon Blanc

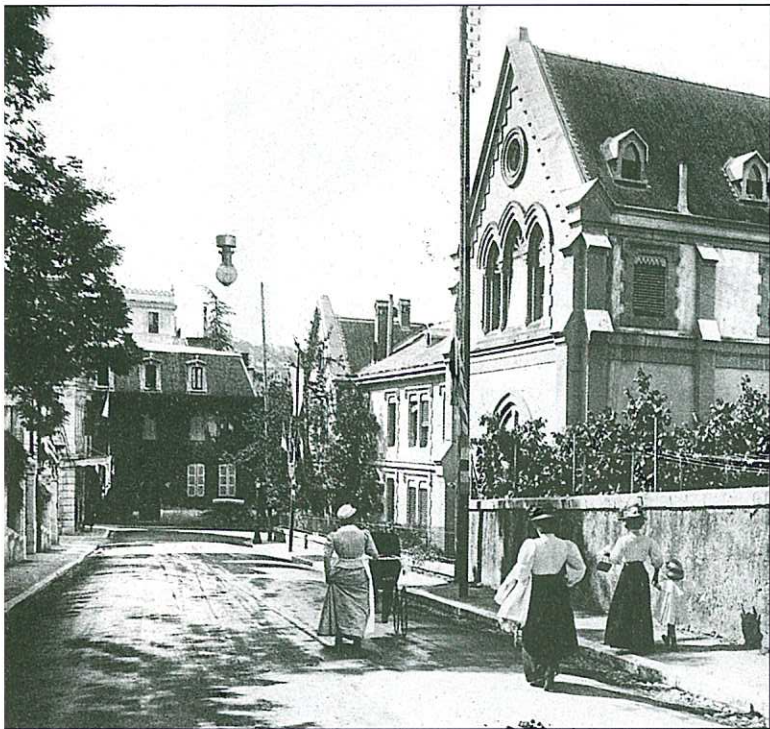
Enfin, en 1910, Pierpont Morgan propose de financer la construction d'un pavillon pour les tuberculeux, auquel il entendait donner le nom de son médecin le docteur Léon Blanc. Il devait être installé à l'ouest du clos en 1913, au lieu-dit En Calloud, mais, occupé comme hôpital militaire pendant la guerre, il fut achevé plus tard.

Le service médical de ce nouvel ensemble hospitalier devait être assuré par 6 médecins titulaires et deux adjoints se partageant un traitement global de 3.000 F. par

L e s h ô p i t a u x d ' A i x



L'institut Zander



L'Asile évangélique

an, pour tenir compte de la situation "hors ville" des services alors que les médecins de l'hôpital thermal se partageaient 1.000 F. Un règlement prévoyait qu'on ne pouvait être médecin de l'hôpital thermal qu'après avoir été en charge de l'hôpital municipal. Ainsi, avec les encouragements répétés des présidents Sadi Carnot, Félix Faure, Armand Fallières, l'aide financière de la ville et de l'Etat et surtout la générosité de ses habitants et de ses curistes français et étrangers, Aix-les-Bains se trouve dotée, en 1919, d'un ensemble hospitalier moderne qui est salué par le Président du Conseil Barthoud.

De style pavillonnaire, analogue à celui déjà réalisé à Chambéry et envisagé à Albertville et à Saint-Jean de Maurienne, il peut avec ses 250 lits, ses 12 médecins et ses 22 religieuses assurer les besoins médicaux d'une commune de 8.700 habitants et d'un canton de 16.600 âmes et accueillir les "baigneurs" pauvres, non seulement de la Savoie mais aussi des autres départements.

A côté de ces établissements publics, Aix voyait aussi se créer deux établissements privés :

Programme de gala de charité

-L'Asile Evangélique, fondé en 1875 par le pasteur chambérien Fournier, financé par des dons privés (surtout suisses et anglais), réservé en priorité aux protestants peu fortunés.

-L'Institut Zander, fondé en 1899 par le docteur Guyenot, centre de physiothérapie et mécano-thérapie, en complément de la balnéothérapie, mais sans lits d'hospitalisation. Après cette généreuse mise en place, les administrateurs des hôpitaux aixois, grâce au soutien des collectivités, les ont agrandis, adaptés pour répondre aux exigences des techniques médicales et à l'évolution des demandes de la population.

Mais si les contraintes financières devaient en limiter le devenir, ne pourrait-on pas en revenir, en partie, aux pratiques caritatives qui lui ont donné naissance ?

Francis STÉFANINI

321

Cercle d'Aix-les-Bains

Mercrèdi 7 Septembre 1904

SALUS

Nouvel Hôpital municipal d'Aix-les-Bains

REPRÉSENTATION DE GALA

sous le Patronage de
l'Association de Charité des Dames d'Aix
au bénéfice de l'HÔPITAL et des ORPHELINS.

La Chautagne :

évolution d'une économie rurale diversifiée

Les Chautagnards ont pratiqué pendant plus de deux millénaires une agriculture vivrière très tôt accompagnée d'une viticulture lucrative favorisée par la diversité des sols, l'exposition et le climat.

L'agriculture et l'élevage

Longtemps les céréales ont occupé l'essentiel des terres cultivables, l'assolement étant biennal ou triennal selon le lieu et l'époque. Même les «îles» du Rhône sont emblavées jusqu'au XVIII^e siècle. Le seigle et l'orge disputaient la première place au froment, puis venait le sarrasin et loin en arrière, à égalité le maïs et l'avoine. La pomme de terre prit une rapide extension au XIX^e siècle, mais aussi le chanvre qui occupait une place non négligeable, et le mûrier pour l'élevage du ver à soie.

L'élevage, activité traditionnelle, tend essentiellement à subvenir aux besoins alimentaires. Les 3/4 des familles paysannes possèdent une vache, rarement deux, parfois un boeuf et un ou deux moutons. Le recensement des bêtes à cornes de Chindrieux en 1795 indique 126 boeufs, 148 vaches, 145 veaux et 195 moutons pour 200 familles environ.

Les jeunes boeufs étaient achetés dans le Valromey voisin, dressés pour l'attelage, engraisés puis revendus pour la viande. L'exploitation des prés du Mont Clergeon et du

Sapenay exigeait de solides bêtes de trait. Les vaches, outre le lait, étaient attelées pour les labours de la plaine et des coteaux. L'élevage des chevaux et des mulets fut longtemps florissant. Au début du XIX^e siècle, «la Chautagne était au palmarès de l'élevage du cheval et du mulet en Savoie». Il y en avait 4000 (en 1800), il en reste 250 (en 1900) (rapporté par Vion). Les chevaux étaient utilisés pour la traction des Seysselands remontant le Rhône et les mulets, bâtés, pour le transport du vin en direction de Genève et du Faucigny.

A la fin du XVIII^e siècle, l'élevage laitier se développe ; la production de beurre et de tomes dépasse alors les besoins locaux et ne peut être totalement absorbée par les marchés voisins de Culoz, de Seyssel et de Rumilly, où les femmes se rendaient à pied, trajet de 10, 15 et même 30 kilomètres aller-retour, portant sur la tête un panier empli de leurs produits.

A l'exemple des paysans du Valromey,

qui ont adopté après 1850 cette vieille pratique communautaire permet-



L a C h a u t a g n e



La fruitière de Saint-Pierre-de-Curtille

tant à une société de petits paysans de tirer le maximum de son modeste troupeau, les Chautagnards se groupent pour transformer leur lait en fromage dans les fruitières, créées commune par commune au début du siècle. Seuls Chanaz, Conjux et Vions n'auront pas de fruitières, leur production laitière étant trop faible et demanderont leur adhésion à une fruitière voisine.

La première fruitière chautagnarde fut créée à Motz de 1900 à 1903 sous l'impulsion du maire et fonctionna à partir de 1904, la commune étant propriétaire des locaux de fabrication, de la cave d'affinage et de l'appartement du fruitier.

Dès 1905 la fruitière a collecté 229 254 kg de lait chez 82 sociétaires. En 1915, ils sont 103 et 102 en 1927 qui ont livré 351 618 kg. En 1931, le hameau de Châteaufort se retire de la coopérative ; il ne reste alors que 46 producteurs livrant 196 585 kg, la moyenne journalière s'établissant à 3,800 kg par vache. En 1958, les 28 sociétaires ne trouvant plus de fruitier pour acheter leur lait, le vendent à Serrières puis, l'année suivante, au Lait Mont-Blanc de Rumilly. Le nombre des éleveurs baisse régulièrement ; il en reste actuellement quatre dont la production est aussi importante que celle collectée par la fruitière à ses plus beaux jours.

A Serrières, une première fruitière est créée en 1908 et remplacée en 1911 par une « Société Civile de la Fruitière » dont les locaux furent construits au chef-lieu. Les statuts précisaient que « l'accès de la Société est ouvert aux femmes non mariées et aux veuves majeures ; toutefois, elles ne pour-

ront faire partie du Conseil d'administration ». Une deuxième fruitière fut ensuite créée à la Chétraz, hameau de Serrières.

A Chindrieux, au début du siècle, un propriétaire éleveur achetait le lait de quelques familles qu'il collectait pour le travailler à son compte. Lorsque fut créée en 1908 la Société fruitière de Chindrieux, il cessa son activité et adhéra à la coopérative. Dès 1909, 300 000 litres furent collectés chez 62 coopérateurs, 433.000 litres en 1911 chez 135 coopérateurs et 411.000 litres en 1930 pour 158 coopérateurs. Le déclin s'amorce bientôt puisqu'en 1941, 104 coopérateurs ne fournissent que 312.500 litres. En 1968, fusion avec les coopératives de Serrières et de la Chétraz sous le nom de Coopérative de Chautagne. Il y a alors 36 coopérateurs qui fournissent 480.000 litres de lait.

A Ruffieux, ce sont les petits propriétaires qui se sont d'abord groupés, construisant eux-mêmes la fruitière au chef-lieu, s'opposant ainsi aux plus gros producteurs qui, depuis le début du siècle, s'étaient groupés pour livrer chaque matin leur lait à la gare de Culoz, expédié à Lyon. Cette fruitière des « rouges », appelée aussi par dérision « fruitière des chèvres » par les « blancs », aura un bel avenir, puisque ces derniers ayant créé leur propre coopérative en 1912 à Chaussepaille, dans une ferme du Château de Collonges, adhéreront à celle des « rouges » en 1920. La fruitière comptait alors 120 coopérateurs et Vions la rejoindra en 1930. A Rojux, fonctionna pendant quelques années après 1920, une petite fruitière pour éviter le transport du lait.

En 1975 fut réalisée la fusion des coopératives de Ruffieux, Serrières et Chindrieux, le lait étant travaillé à Ruffieux. Lorsque cette dernière fruitière cesse son activité en 1987, les derniers fruitiers Louis Fontaine et son épouse ayant pris leur retraite, il restait 7 coopérateurs seulement livrant 320 000 litres de lait. La coopérative de Chautagne fusionne alors avec celle de St Germain. Il reste actuellement 3 coopérateurs, 1 à Chindrieux, 1 à Ruffieux et 1 à Serrières qui produisent 280 000 litres de lait.

La zone sud de la Chautagne n'eut qu'une seule fruitière à Saint-Pierre-de-Curtille. Une première tentative fut faite à l'initiative du boulanger en 1914, mais mobilisé en 1915 et tué au combat, sa fruitière sombra.

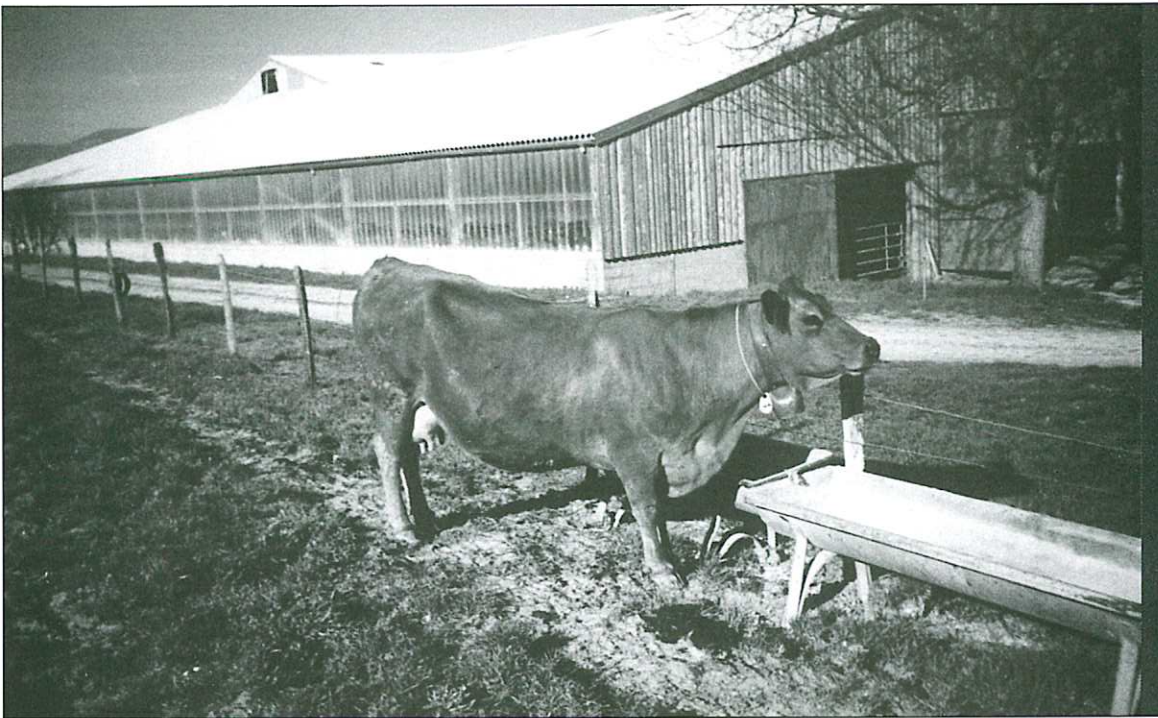
L a C h a u t a g n e

En 1925, quelques gros propriétaires, «les blancs», créent une fruitière à laquelle les «rouges» refusent d'adhérer ; deux ans plus tard, c'est la fondation de la coopérative laitière de Saint-Pierre-de-Curtille, Lucey, Conjux, Ontex qui rassemble alors tous les producteurs laitiers ; Chanaz la rejoint en 1950. A cette date, elle rassemble 130 coopérateurs. Elle périclité régulièrement au fil des années et la fruitière de Saint-Pierre-de-Curtille est fermée en 1990. C'est alors que plusieurs agriculteurs de Saint-Pierre-de-Curtille (ils sont 8 actuellement) créent un groupement d'exploitation en commun : G.A.E.C. de Crêne. Ces agriculteurs sont liés par un contrat de confiance, aux communes de Chanaz, Lucey, Saint-

lequel elle fabrique des tommettes «bio». Le G.A.E.C. diversifie maintenant son activité par la viande de boeuf «bio» en circuit court du producteur au consommateur.

Mise à part une tentative éphémère de gestion directe à Chindrieux, le lait était vendu pour une année en général au fruitier qui en offrait le meilleur prix et transformait ce lait en Emmental et en beurre. Les tomes étaient réservées essentiellement à la consommation locale. A côté de chaque fruitière, une porcherie gérée par le fruitier permettait l'utilisation du petit lait.

Le lait était soit apporté à la fruitière par les producteurs les plus proches ou collecté



Tarine devant le GAEC de St-Pierre-de-Curtille

Pierre-de-Curtille, Conjux, dont ils exploitent pour dix ans 400 hectares de terre représentant 90 % de la surface agricole utile de ces communes. Ils entretiennent un cheptel composé de 150 vaches laitières de race presque exclusivement tarentaise et de 150 génisses destinées à les remplacer.

Le G.A.E.C. de Crêne a choisi de pratiquer une agriculture biologique qui lui a valu d'obtenir une certification «AB» d'un organisme européen. La fruitière de Yenne effectue la collecte du lait du G.A.E.C. avec

par le fruitier (au début avec un chariot) : c'était «la mène».

Le fruitier réglait chaque mois, à chaque coopérateur, le prix du lait livré, pesé à chaque livraison : c'était la «paie» fort appréciée des ménagères dont c'était le seul revenu fixe.

La fruitière fut pendant un demi-siècle le rendez-vous quotidien des Chautagnards, lieu convivial où l'on échangeait les nouvelles, discutait politique au moment des

L a C h a u t a g n e



Le symbole de la Chautagne...

L a C h a u t a g n e

élections surtout, et où les jeunes gens se rencontraient. Souvenir nostalgique pour les vieux Chautagnards.

La vigne

Elle a été, de tout temps, ou presque, la vraie richesse agricole de la Chautagne. Les conditions de culture sont particulièrement favorables : une exposition sud-ouest et un climat propice. Les coteaux, bien drainés, sont constitués d'éboulis argilo-calcaires sur une molasse gréseuse. La silice apporte la légèreté, l'argile la fermeté et le calcaire la rondeur. Ces trois éléments complémentaires assurent l'équilibre du vin.

La vigne apparut très tôt en Chautagne. Les Allobroges, peuple celte, «nos ancêtres les gaulois», l'ont presque certainement cultivée. Ce sont peut-être eux qui ont «inventé» un cépage nommé «Allobrogia» par le naturaliste Pline l'Ancien et l'écrivain latin Columelle, appellation qui signe son origine. Ce serait la Mondeuse actuelle. La conquête romaine favorisa son extension jusqu'au moment où l'empereur romain Domitien, inquiet de la concurrence des vins gaulois, interdit en 92 toute plantation nouvelle et publia même un édit d'arrachage ; mais la vigne continua à être cultivée dans les «villas» gallo-romaines.

Les invasions barbares furent certainement néfastes à la vigne et on ne sait ce que devint le vignoble savoyard entre le V^e et le X^e siècle. A partir du X^e siècle, la paix revenue, l'autorité des Comtes de Savoie et de l'Eglise s'affirmant, un renouveau des plantations s'effectue. Les monastères, les nobles, puis les bourgeois jouent alors un rôle déterminant. Le vignoble conquiert une partie de la Chautagne, le commerce du vin se développe et va devenir l'atout essentiel d'une «prospérité chautagnarde» attestée par l'opulence de l'architecture religieuse et civile et la colonisation des coteaux. Le marais fournit l'engrais indispensable et la main d'oeuvre abondante permet l'exploitation de grosses propriétés. En 1789, le Marquis de Seyssel, seigneur d'Aix-les-Bains, possède 90 hectares de terres labourables en Chautagne, essentiellement plantées en vignes.

Après l'annexion de la Savoie à la France en 1792, les biens ecclésiastiques et seigneuriaux sont vendus comme biens natio-

naux et en grande partie acquis par des bourgeois, chambériens surtout. Une enquête de l'An 4 sur les coteaux de Chautagne parle «*de vins chargés de couleur, selon qu'on le veut ; beaucoup de vins blancs excellents, mousseux, fumeux et quantité d'autres vins forts stomatiques... Tous les vins de Chautagne sont volontiers envoyés à Genève et en Suisse, ce qui forme un commerce très considérable pour ce département*». L'enquête de l'An 12 précise que la Chautagne a une «*infinité d'espèces mais les plus productives et les mieux cultivées se réduisent à deux principales qui occupent à elles seules 95% des vignes. Le blanc connu sous la dénomination de petite roussette, raisin très petit ainsi que la graine qui, pour être très mûre, doit être rousse, se plaît dans les terrains argileux ou à molasse et demande peu d'engrais. Le vin qu'on en extrait est mousseux et liquoreux. Le rouge appelé vulgairement la Savouëttaz (Mondeuse) a un raisin d'un très beau noir. Ce cépage vient bien dans les grosses terres (glaciaires par exemple), demande beaucoup d'engrais. On en tire un vin excellent et abondant dans les bonnes années*» (cité par Vion).

Le vin apparaît alors comme un véritable étalon monétaire. Ainsi, lorsqu'il faut reconstruire en 1809, le clocher de l'église de Chindrieux, le conseil municipal décide que la dépense sera couverte par un octroi sur la consommation présumée de vin de chaque famille.



Sarto à Chindrieux

Le recensement agricole de 1861-1862 indique une superficie de 877 hectares de vignes. Il semble que ce soit là l'extension maximum du vignoble chautagnard. C'est son âge d'or. La concurrence des vins du

L a C h a u t a g n e

midi transportés désormais à faible coût par chemin de fer, le phylloxéra signalé dès 1876, le mildiou et l'oïdium ensuite, puis l'exode rural vont porter un rude coup au vignoble. Les vigneron chautagnards s'acharnent à sauver leurs vignes et créent en 1893 une pépinière cantonale pour sélectionner les meilleurs porte-greffes ; le paysage viticole fut alors complètement transformé. C'est qu'on n'a pas arraché une vigne, mais toutes les vignes. Les ceps occupaient tout le sol : véritable toile d'araignée de racines en profondeur et de pampres en surface.

Indéfiniment, pendant des siècles, la vigne s'était reproduite sur elle-même par provignage. Plantation «en foule», qui exigeait un travail manuel. La plantation en ligne, le palissage sur fil de fer vont permettre au cheval d'entrer dans la vigne, allégeant ainsi le labeur du vigneron. Mais la guerre de 1914-1918 qui décime la paysannerie et la fermeture du marché suisse précipitent la crise.

Le tableau, déjà ancien, brossé par Marcel Deville est devenu une évocation nostalgique, mais les jeunes viticulteurs, tout en conservant leur héritage culturel, ont su valoriser leur terroir et leurs produits :

«Dans ce rendez-vous des vignes qui bavardent en se bousculant de Serrières à Groisin tout au long de la Balme, le Savoyard a planté sa joie de vivre. Rien de ce qui touche à la treille ne le laisse indifférent, et son regard s'allume dès qu'il est question d'elle. Il ne l'en traite pas moins de façon assez fruste (si on le compare aux méticuleux viticulteurs des grands crus). C'est que la Chautagne, pays de polyculture, avec une grande majorité de vignoble n'engendre pas de spécialistes. Son homme est rude et bon à tout. Cette rusticité a son charme : elle trouve sa fleur dans l'habitude de trinquer rondement, habitude plus impérieuse qu'une première nature. Boire à tout bout de champ, descendre les quatre marches de la

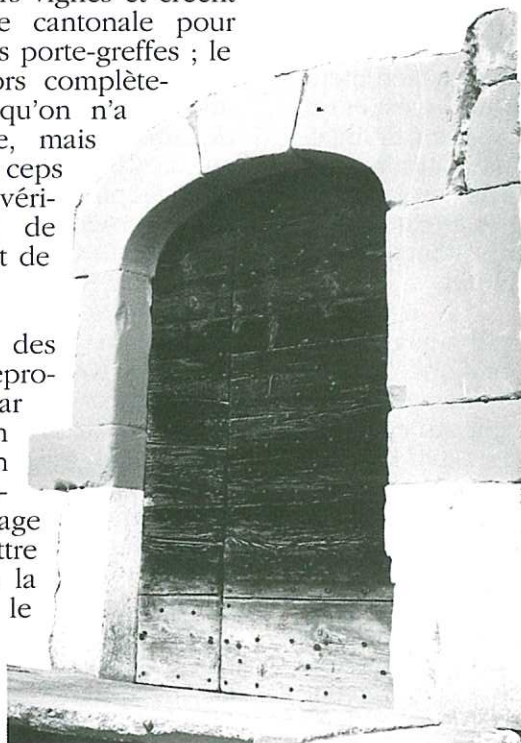
cave avec l'ami, le voisin, le passant le plus fortuit, n'importe quel représentant de l'espèce humaine, devenu l'interlocuteur de l'instant, tirer dans un verre petit et sale un vin qu'on avale l'oeil au plafond à gorgées

espacées, répéter l'opération autant de fois qu'exigent les circonstances, dont une intuition admirable révèle exactement la bienséante mesure, tel est le rite, tel est le sacrement social du Chautagnard. Cette halte à la cave, brève ou prolongée, suivant l'hôte, article premier et unique du savoir-vivre, signe de ponctuation de toute conversation, geste symbolique de toute rencontre est trop entrée dans la coutume pour risquer d'en sortir.»

En effet, dès 1945, une politique de qualité se met en place, l'aire de production des vins de Chautagne est délimitée, en 1947 le label VDQS Cru Chautagne est obtenu. La nécessité de se grouper face à la crise du marché

conduit à la création d'une cave coopérative en 1952, et à une politique de replantation des cépages traditionnels. Ces actions aboutissent en 1973 au classement du vignoble en AOC : le terroir est défini ainsi que les cépages, les méthodes de culture et de vinification, la production est limitée en quantité. En 1995, la vigne couvre 180 hectares.

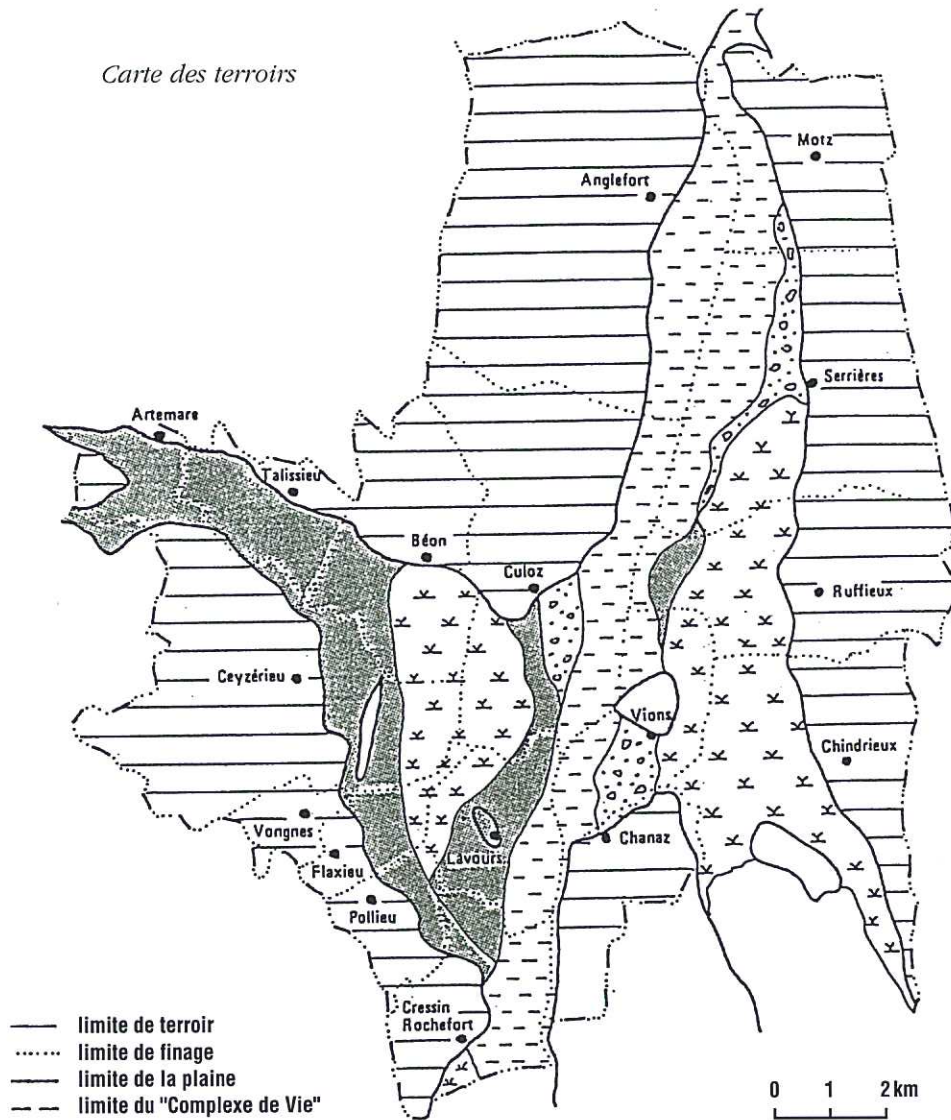
Actuellement, quatre cépages rouges, Gamay, Mondeuse, Pinot, Cabernet et trois cépages blancs, Altesse, Jacquère et Aligoté sont cultivés. L'essentiel de la production est le fait de la Cave Coopérative de Chautagne groupant 180 coopérateurs exploitant un peu plus de 170 hectares de vignes qui produisent 7000 à 10 000 hectolitres selon les années. Le Gamay représente 50% du total, la Mondeuse 10%, le Pinot, le Cabernet (vendu sous l'étiquette «Cuvée Lamartine») 10%. Les 30% de vins blancs



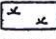

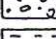
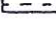

Pierre de «molasse» entourant une porte de cave

L a C h a u t a g n e

Carte des terroirs



TERROIRS

-  Marais de vallée fluviale
-  levée plaine à alluvions limoneux
-  plaine caillouteuse
-  lit du fleuve
-  terroirs de coteaux et de montagne

CONTRAINTES

- blache
- cultures riches
- céréales
- foin bois
- inondation estivale
- crues submersion active
- corrosion submersion active sablage
- corrosion grande instabilité

L a C h a u t a g n e

proviennent du Jacquère (18%), de l'Altesse (10%), et de l'Aligoté (2%). Cette production est en partie -30%- directement vendue à la cave aux particuliers qui peuvent déguster et visiter les installations. Le reste est livré aux grossistes. L'exportation se développe : 2% de la récolte en 1997. La Hollande, le Danemark, le Canada et récemment le Japon deviennent des clients fidèles. Les producteurs indépendants commercialisent directement leur récolte obtenue sur moins de 30 hectares.

L'originalité du terroir de Chautagne provient de sa capacité à produire toute une gamme de vins de caractère, parfumés, légers ou capiteux selon les cépages dont ils sont issus et selon le sol qui les a nourris.

Pour que ce patrimoine reste vivant, les efforts de tous sont indispensables. En 1990, la Cave Coopérative donne à ses vins un cadre digne d'eux en restaurant la Maison de Chautagne, conjointement avec le District. Puis de très importants travaux d'agrandissement et d'aménagement ont été réalisés récemment. La conception architecturale a été particulièrement soignée : la cuverie, imposante ronde, avec deux niveaux de passerelles circulaires (l'une d'elles étant accessible aux visiteurs) est couverte par une vaste terrasse ouverte, en son centre, par une verrière l'inondant de lumière. Le traitement des effluents, rejetés en milieu naturel, écarte tout risque de pollution et fait la fierté des concepteurs de ce procédé.

Une dizaine de jeunes vigneronns se sont installés et, actuellement, les viticulteurs travaillent à la conservation de leur vignoble en conduisant une action dite «Vignoble-Relais». Toutes ces réalisations, économiques bien sûr, s'appuient sur un patrimoine et une culture rurale vivante et sont reconnues et soutenues par le District, le Département, la Région et maintenant l'Europe.

La pêche

Dans ce pays, à demi-encerclé par les eaux, dont une partie du territoire est quasi-amphibie, la pêche a toujours fourni un appoint alimentaire appréciable à la population.

Les pêcheurs, marchands de poissons, figures populaires, étaient toujours chaleureusement reçus, surtout le vendredi, par les maîtresses de maison. Ils parcouraient les différents villages, longtemps à pied, avec leur panier à poisson. Après la première guerre mondiale, on les vit pousser leurs vélos lourdement chargés parfois, sur les chemins de Chautagne. Après la 2ème guerre, ils utilisèrent qui, un vélomoteur, qui une petite voiture, puis ont disparu les uns après les autres.

De Motz à Chanaz, on pêchait dans le Rhône, et ses multiples lônes, qualifiés dans une statistique du Préfet Bossu (1808) de «très poissonneux». Les truites y sont abondantes, on y trouve le brochet, le barbeau, l'alose, la carpe, la perche. «*Au Regonfle, au confluent des Usses et du Rhône, on pêchait à la main des truites de trente livres*» (J.P. Bravard). Une enquête de 1897-1901 cite 18 espèces de poissons différents dont le fameux hotu qui venait de faire son apparition et dont les pêcheurs dénonçaient la prolifération excessive. Il n'empêche que, vendus bon marché, ils trouvaient preneurs «surtout à la montagne». Le Rhône était divisé en «cantonnements» d'une longueur de 6 à 18 km, affermés par baux de 6 ans. Il y en avait deux entre Seyssel et Lucey. Chaque adjudicataire délivrait ensuite des permis pour la pêche aux engins : nasses, d'abord en osier, puis en grillage métallique, et filets. L'absence d'un grand marché de consommation proche évita le pillage du fleuve. On braconnait cependant, surtout la nuit, propice aux pêches abondantes.

De Chanaz à Portout, on pêchait dans le canal, longtemps très poissonneux lui aussi ; il s'y nichait de belles anguilles.

A Conjux et à Chindrieux, de tout temps, d'astucieux pêcheurs professionnels exploitaient le lac utilisant nasses et filets ; une pêche savante qui nécessite une solide connaissance des rives, des fonds, de la vie des poissons. Au début du siècle apparut la pêche à la senne, grand filet en forme de poche étendue entre deux barques qui permettait parfois de beaux coups, et en particulier d'énormes prises de lavarets, poissons rois du lac. Après la première guerre mondiale, se développa la pêche aux pics, longs filets de 120 m. sur 15 m. de hauteur, accrochés ensemble par 3 ou 4, pêche qui est toujours pratiquée, alors que la

L a C h a u t a g n e

La Chautagne productrice d'électricité

Après l'aménagement du Rhône à l'aval de Lyon terminé en 1980, la Compagnie Nationale du Rhône a entrepris l'équipement du Haut-Rhône entre les chutes de Génissiat, Seyssel et Lyon. Le secteur de notre étude est concerné par deux équipements, les chutes de Chautagne et de Belley.

La chute de Chautagne a été mise en service à la fin de l'année 1980 et a une productivité de 440 millions de kWh.

- La retenue a une longueur de 5,5 km entre le barrage de Seyssel et Châteaufort ; le lit mineur est recalibré et les terres de rive droite sont protégées par une digue insubmersible de 1,3 km.

- Le barrage de retenue est situé à la hauteur de la vieille digue de la Mora ; il permet d'évacuer le débit de la crue de fréquence millénaire évalué à 4 150 m³/s.

- Le canal d'amenée longe la digue de la voie ferrée SNCF sur une longueur de 5,3 km ; sa largeur est de 90 m, sa profondeur de 9 m ; les digues s'étirent de 5 à 13 m au-dessus de la plaine.

- L'usine hydroélectrique est équipée de deux groupes du type bulbe-amont capables de turbiner 350 m³/s sous une hauteur maximale de 17 m.

- Le canal de fuite est creusé dans les alluvions à l'aval de l'usine ; sa profondeur moyenne est de 7,50 m, sa largeur au plan d'eau de 80 m.

Les débits réservés prévus dans le "vieux Rhône" sont de 10 m³/s au premier et deuxième trimestre et de 20 m³/s au troisième et quatrième trimestre.

La chute de Belley a une productivité de 440 millions de kWh pour une chute maximum de 18 m.

- La retenue a une longueur de 4,5 km entre le pont de la Loi et Chanaz ; alors que la rive droite est équipée d'une digue insubmersible correspondant à l'ancienne route nationale (le CD 992) de même que la portion comprise entre le Molard de Vions et le canal de Savières, la partie située entre les deux ponts est submersible de manière à autoriser le déversement des crues dans le marais de Chautagne.

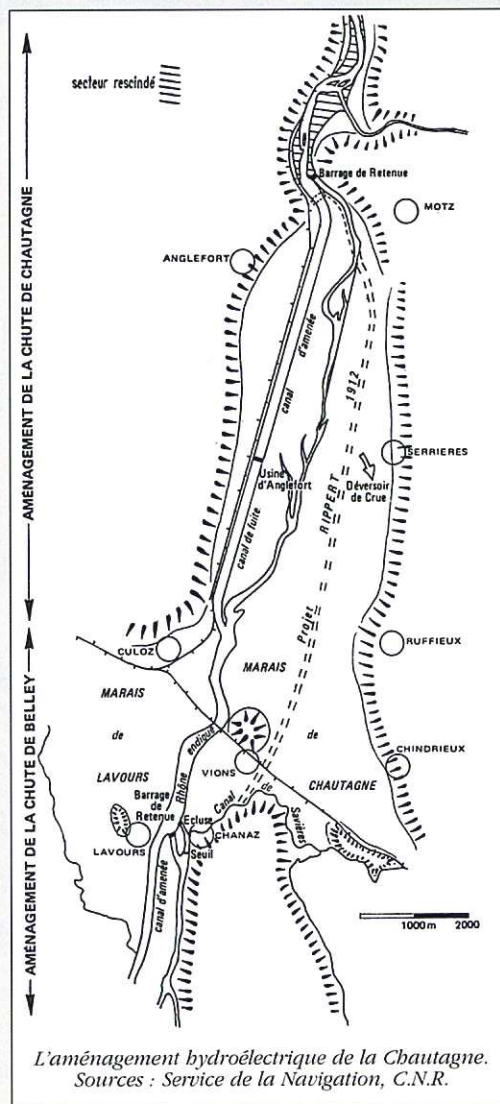
- Le barrage de retenue est situé en rive droite à mi-chemin de Chanaz et de Lavours.

Il convient de distinguer le barrage de retenue proprement dit et l'écluse de Savières qui permet le passage des bateaux de plaisance entre la retenue et le lac du Bourget. Ces deux équipements laissent passer un débit réservé de 60 m³/s en juillet, août et septembre et de 25 à 28,5 m³/s pendant le reste de l'année.

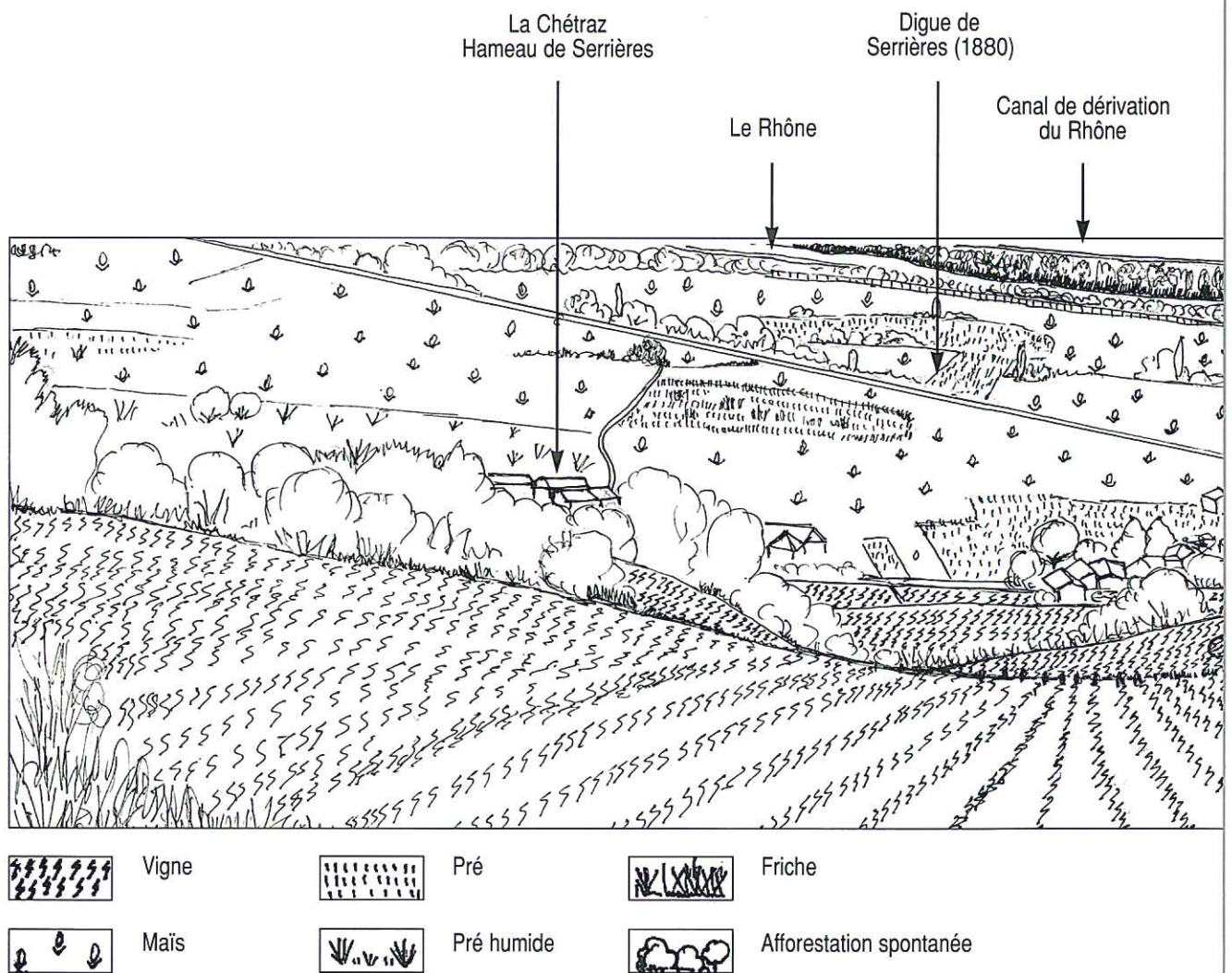
En outre, un troisième barrage, dit "barrage et seuil de Savières" situé 500 m à l'aval du confluent du canal de Savières, permet de régler le niveau du lac du Bourget en période de basses eaux.

- Le canal d'amenée, long de 13,5 km, gagne les marais de Cressin-Rochefort et rejoint l'usine de Brens par le lac de Bart au terme d'un parcours de 13,5 km.

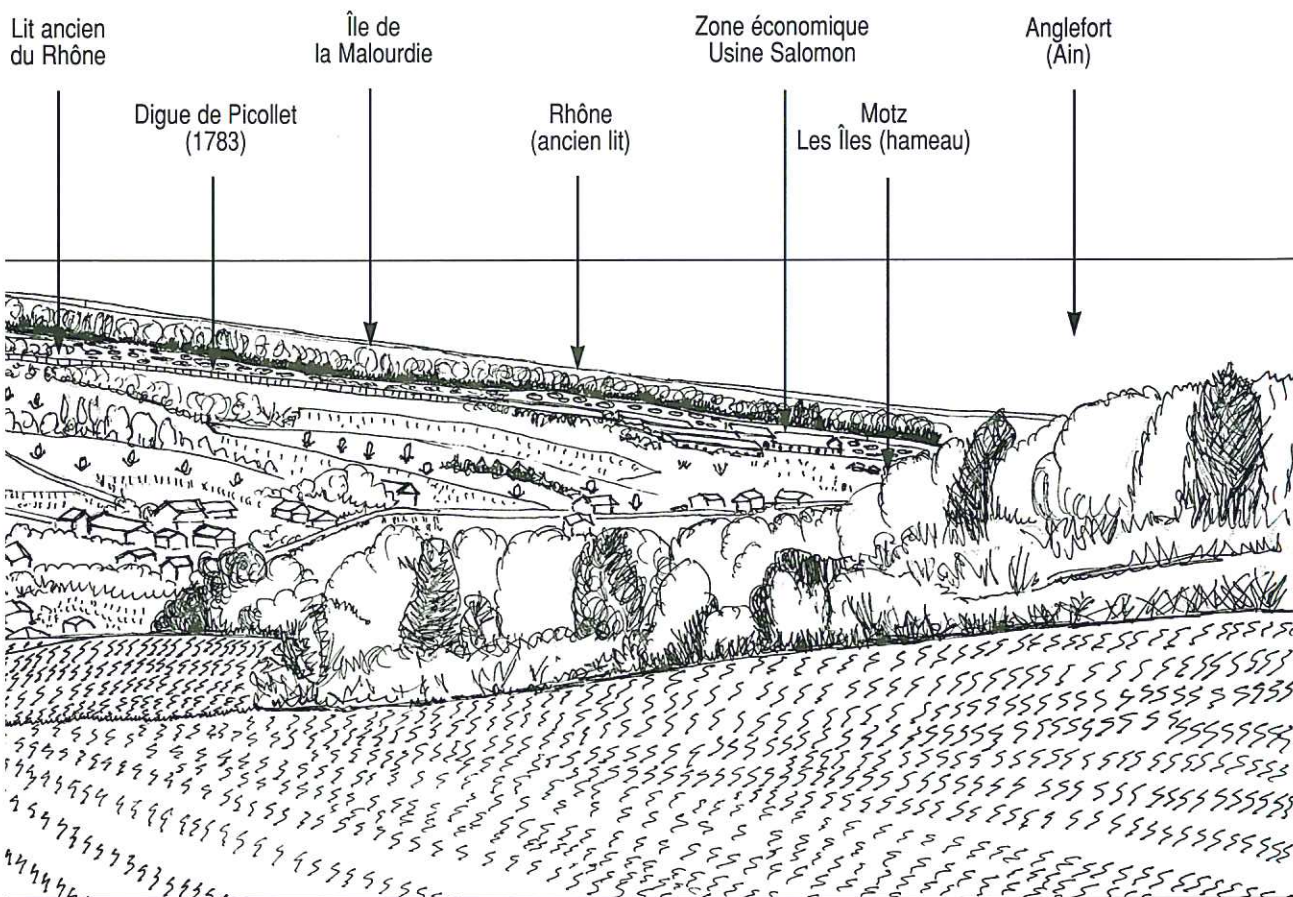
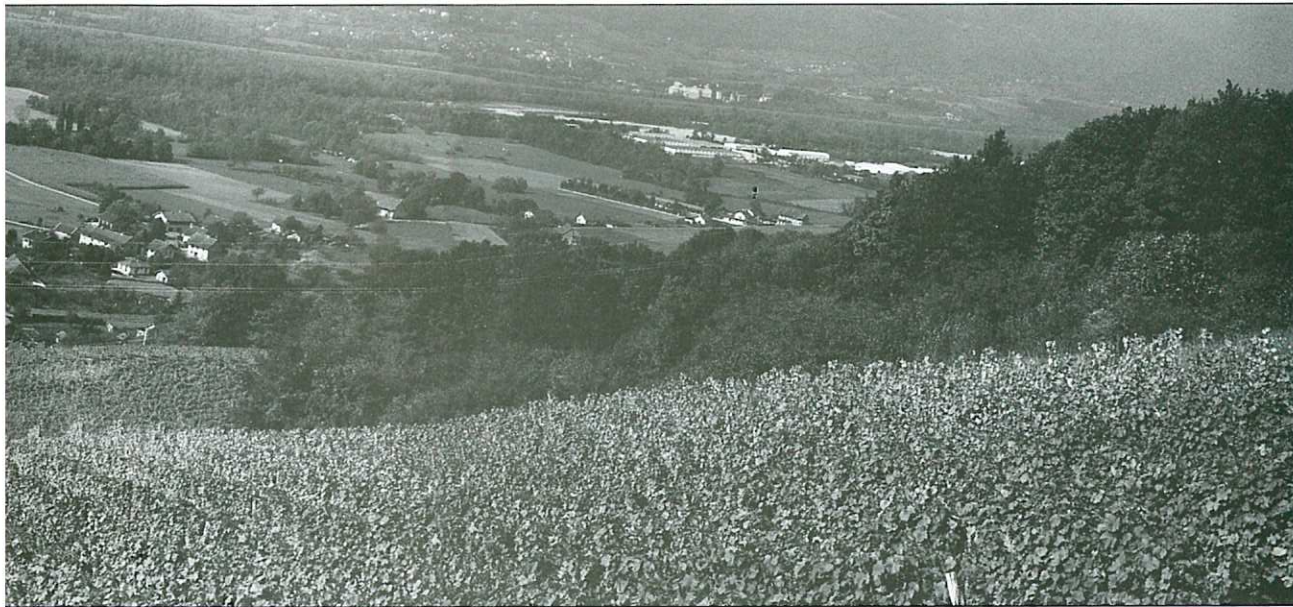
Jean-Paul BRAVARD



L a C h a u t a g n e



L a C h a u t a g n e



Serrières : hameau de Mathy (vue de la route de Venaize en direction de l'Ouest).



Pêcheur de Conjux devant Hautecombe

senne est abandonnée depuis 1960.

Cette pêche a fait les beaux jours des nombreux pêcheurs professionnels de Conjux (une soixantaine) et de Chindrieux (une quinzaine) dans les années 50. Les lavarets, les perches, les ombles étaient alors régulièrement livrés aux halles de Lyon, tout en alimentant largement les restaurants locaux. Il ne reste plus, actuellement, que 4 pêcheurs professionnels à Conjux et pas un seul à Chindrieux.

Les fossés des marais, eux aussi, attiraient les pêcheurs, et en particulier les amateurs de grenouilles.

L'industrie

La Chautagne n'a jamais connu, jusqu'à l'époque moderne, d'industrie importante, mis à part les foyers de céramique au bord du lac du Bourget, apparus dès le néolithique mais particulièrement actifs du bronze final au V^e siècle de notre ère.

Les tuileries locales ont toujours pourvu aux besoins du pays. En 1813, 2 tuileries fonctionnaient sur la rive droite du Canal

de Savières, commune de Chindrieux, et employaient 11 ouvriers pendant la moitié de l'année. En 1838, on recensait un four à briques à Ruffieux et 3 à Chindrieux. La carrière de molasse de Vars (Chindrieux) fut longtemps une des premières en Savoie ; celle de Vions fournissait aussi de la pierre à bâtir ; la molasse et le tuf de Serrières étaient largement utilisés dans la construction. À Chanaz, une fabrique de chaises utilisées pour les besoins de la viticulture fut créée, à l'entrée du village, à la fin du siècle dernier. Elle fonctionna jusqu'en 1930. Immédiatement après la première guerre mondiale, une importante cimenterie fut édifiée au bord du canal, la pierre calcaire utilisée comme matière première étant extraite, en galerie, dans la montagne de Landard. Une petite voie ferrée, construite à cette époque, permettait de transporter la production à la gare de Vions. L'usine, qui employa une centaine d'ouvriers entre les deux guerres, périclita après 1945 et cessa toute activité en 1950.

Un artisanat local, prospère, est né très tôt permettant à chaque communauté rurale de couvrir les besoins des habitants. Un recensement des hommes de Chindrieux en état de porter les armes en 1801 indique

L a C h a u t a g n e



L'usine CIAT

pour une population de 1128 habitants : 3 charpentiers, 1 maçon, 1 menuisier, 2 maréchaux, 5 tisseurs (tisserands), 2 tailleurs d'habits, 1 boulanger pour 170 laboureurs (propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles).

L'artisanat chautagnard, héritier d'une longue tradition, demeure vivace. Maçons, plâtriers-peintres, charpentiers, menuisiers, électriciens, pépiniéristes, paysagistes, ont largement collaboré à la rénovation de nombreuses vieilles demeures abandonnées et à la construction d'habitations nouvelles qui étoffent les différents villages.

De petites entreprises industrielles sont nées récemment : une chaudronnerie, deux entreprises de mécanique générale, une fabrique de matériaux à base de copeaux de bois.

Quant à la grande industrie, elle est représentée par l'usine de chaussures de ski Salomon créée en 1983 qui employait 280 personnes en 1989, mais dont l'activité baisse aujourd'hui. Fort heureusement, l'usine CIAT de Culoz emploie une importante main d'oeuvre chautagnarde qui peut, grâce à elle, continuer à vivre «au pays».

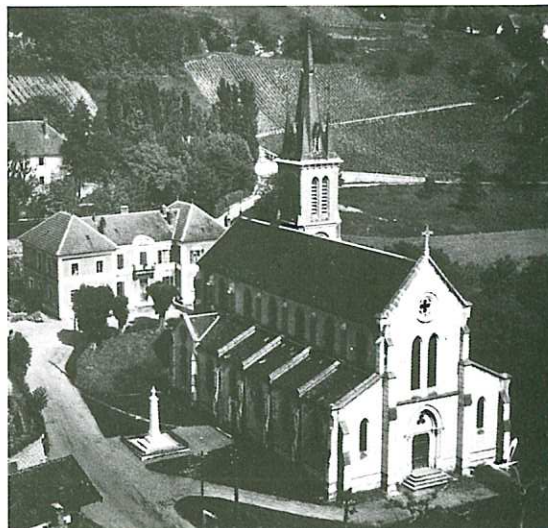
L'activité touristique

La Chautagne bénéficie de sites touristiques de renommée internationale : Le lac du Bourget, chanté par Lamartine et valorisé par le tourisme ther-

mal d'Aix-les-Bains.

L'abbaye d'Hautecombe sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Curtille, reçoit chaque année 300.000 visiteurs attirés par le prestige de l'ordre monastique qui l'a fondée, par un ensemble architectural exceptionnel et par l'émouvante beauté d'un site grandiose.

La Chautagne dispose de fortes potentialités touristiques dont une partie seulement est exploitée et profite plutôt aux autres secteurs touristiques du lac du Bourget. Les insuffisances d'accueil, de signalisation et d'organisation en limitent le développement. Mais la création, par le district, d'un



L'église de Chindrieux

L a C h a u t a g n e



Cave coopérative et Maison de Chautagne

Office du Tourisme, logé dans les locaux accueillants de la Maison de Chautagne, a permis d'accomplir de réels progrès en mobilisant les acteurs économiques chautagnards, les associations, pour faire mieux connaître les ressources touristiques du pays et améliorer l'accueil de ses visiteurs. Des efforts concernant les rives du lac, le canal de Savières et plus récemment l'arrière-pays permettent d'envisager de meilleures retombées pour l'économie locale et des apports intéressants pour le maintien des commerces permanents.

Pierre JOUANNAUD

Croquis de Denise NEYRET

BIBLIOGRAPHIE

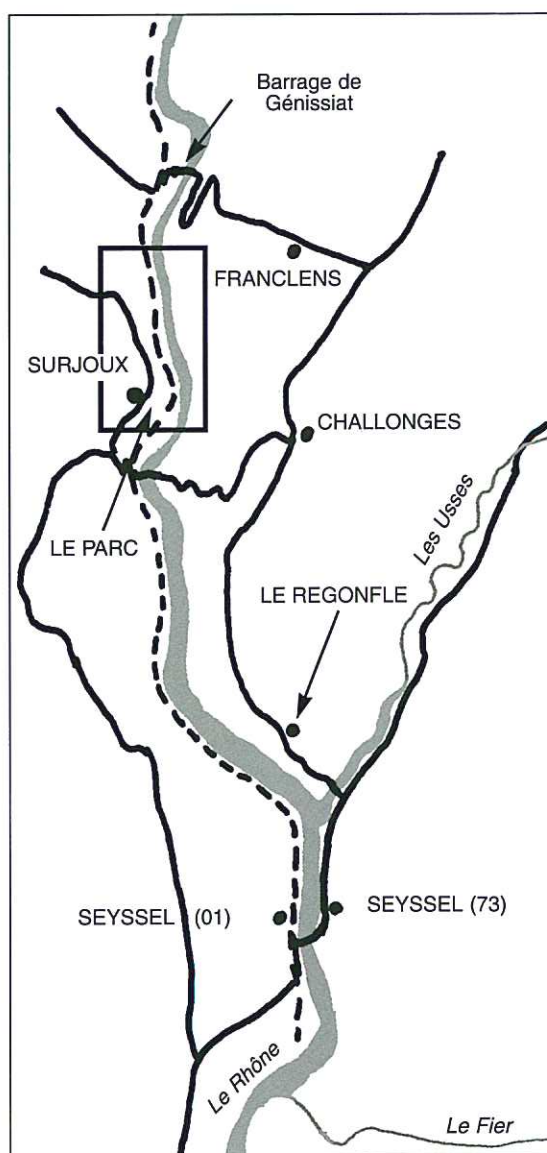
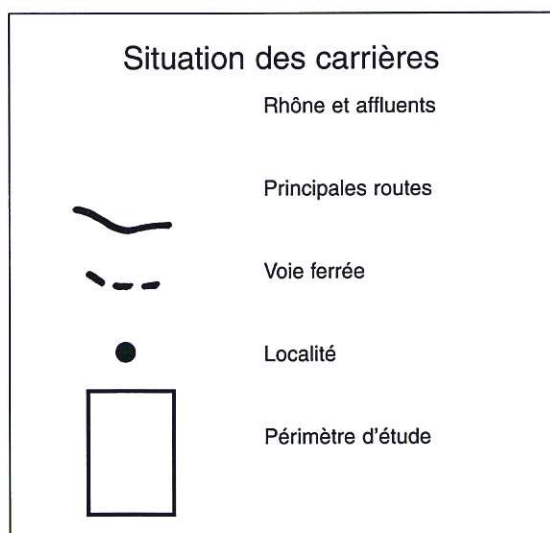
Jean-Paul Bravard : «La Chautagne» - Institut des Etudes Rhôdaniennes des Universités de Lyon (1981)

Canton de Chautagne - Etude et propositions pour la valorisation du patrimoine rural. - FACIM (mars 1996)

Les carrières de pierre blanche, dite de Seyssel

selon Paul-Henri Dufournet, *Pierre blanche et carrières antiques de Seyssel*, manuscrit de 1970, disponible à la Bibliothèque Municipale de Franclens ①

Le lit du Rhône depuis Arcine au Regonfle-sous-Bassy, près de Seyssel est d'origine postglaciaire. C'est un creusement relativement récent. Le calcaire forme une ou deux couches sensiblement horizontales dans les falaises hautes de cent quarante mètres et éloignées de cent trente mètres l'une de l'autre et qui bordent le Rhône, à deux mètres au-dessus de l'eau. Le défilé est sauvage et grandiose. Une roche du crétacé urgonien, très épaisse et qui prit un faciès microgenu, légèrement crayeux par opposition au faciès cristallin et compact de toutes nos chaînes préalpines, fournit la pierre blanche, dite de Seyssel. Le grès est formé de grains de calcite aggloméré avec du carbonate de calcium. On n'y trouve aucun fossile. Dans un mode d'exploitation semi-souterrain, en progressant par galeries et en épargnant, pour des raisons de stabili-



Les carrières de Seyssel



Entrée de l'une des carrières en 1983

té, des piliers qui formaient ainsi des grottes, on taillait des blocs dans la masse, mesurant parfois plus d'un mètre sur un mètre et sans apparence de stratification. Il s'agit d'une roche peu cassante, facile à débiter, d'un très beau blanc, presque onctueuse au toucher, tendre, se taillant au couteau à sa sortie de la carrière, mais durcissant vite au contact de l'air.

Les carrières furent exploitées dès l'Antiquité. Elles bénéficiaient du commerce intense de la batellerie de Seyssel et de la situation géographique de la ville comme tête de la navigation Rhône - Méditerranée. Fermées à l'exploitation au XIX^e siècle et oubliées depuis, les carrières ne se livrent aujourd'hui qu'à celui qui sait les accoster par le fleuve.

Les carrières

Les carrières sont immenses. Elles forment en tout sept grottes à Surjoux, sur la rive droite, à une vingtaine de mètres du fleuve et quatre grottes à Franclens, sur la rive gauche, surplombant le Rhône.

La rive gauche

Le groupe des quatre grottes s'ouvre sur une longueur de berge d'environ cinq cents mètres. Seule celle appelée la Chambre des fées est visible depuis le fleuve. Le nant de Baud marque non seulement la séparation entre Franclens et Challonges, mais aussi la fin de cette zone en aval. L'accès se fait uniquement par le fleuve, à l'exception de la très grande carrière en aval, dite de Sainte-Foy. Le sentier de Volland, parfois glissant et dangereux, y permet l'accès, mais uniquement lorsque le niveau du fleuve est bas et qu'aucune crue n'est à craindre. Les grottes restent cachées par une importante végétation.

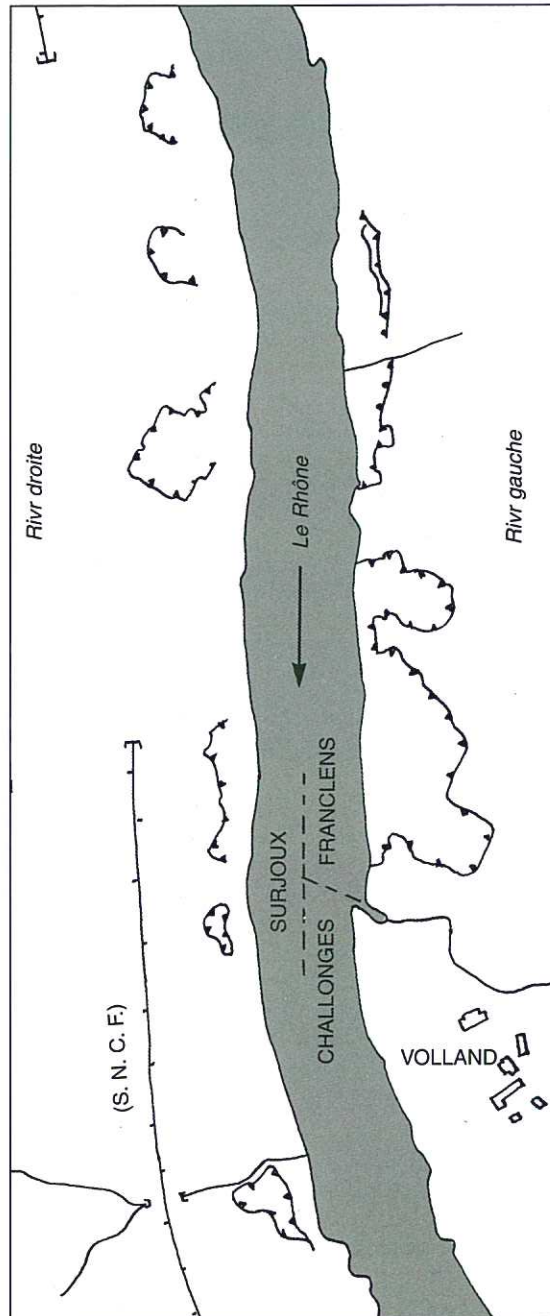
La carrière de Sainte-Foy est la plus grande. En Semine, d'après la tradition orale, Sainte-Foy était une moniale du mont Vuache. Au temps des invasions sarrasines du VIII^e siècle, elle serait venue se réfugier dans cette carrière ②, dont elle devint la protectrice. Le lien qu'aurait la sainte avec la Chambre des fées ne serait que légende, si on admet que par fées ou fayes, en patois, on désignait les Romains dans l'Antiquité ③.

Les carrières de Seyssel

Cette carrière s'ouvre sur le Rhône sur une longueur de cent quatre-vingt quinze mètres. En bordure du fleuve s'étend un talus formé par les effondrements partiels de la roche, dus aux exploitations imprudentes. Un effondrement s'est aussi produit, à une époque peut-être pas très ancienne, entre la tête de la carrière en aval et le pilier du bord de l'eau, à une soixantaine de mètres. Six piliers supportent son ciel, de faible hauteur. En partie basse se trouvent des blocs en voie d'extraction, avec cinq faces brochées obliquement et une face déjà détachée. Au-dessus, des pierres sont éclatées à la mine. Au niveau supérieur la taille de pic reprend et se prolonge au plafond. Le plus ancien graffiti date de 1818.

La Chambre des fées est une excavation entièrement pratiquée de main d'homme, aux formes régulières. Attenant, en aval, à la carrière de Sainte-Foy, elle se présente comme sa dépendance, la reliant par une sorte d'arche soutenue par un pilier, de 2,2 m x 2,4 m ménagé dans la roche. Ce pilier soutient le ciel de la cavité qui mesure 10,5 m dans le sens du Rhône et 6,5 m en profondeur. Le plafond, bien dressé, se creuse en forme de dôme très aplati. On peut distinguer dans cet ensemble une «chambre» de 4,3 m sur 6,7 m, avec six emprises de solives pour bois, placées un peu au-dessus des plus hautes crues courantes. La poutraison devait être supportée par une poutre maîtresse, fixée dans une tête rocheuse, en aval et dans le pilier, en amont.

Dans cette partie amont du fond de l'excavation un large pilier qui forme une sorte de retable, mesure 2,8 m de large sur une hauteur de 3,5 m. Il est creusé d'une dizaine de niches irrégulières, couplées à la partie supérieure ④. La grande niche était jadis fermée par un châssis de protection. Des alvéoles encastrent les poutres au-dessus du retable. Des trous rapprochés au plafond de l'arche, communiquant avec la carrière voisine, se rapportent aux encastremets d'une clôture. La face amont de ce pilier porte trois rouelles à quatre branches gravées dans la pierre de 0,13 m, 0,2 m et 0,32 m de diamètre chacune. Deux perforations, aménagées dans un dièdre de la paroi, forment une boucle. Des trous sont creusés dans les parties en aval et en amont de la roche en surplomb, indiquant des encastremets de poutrelles portant un avant-toit pour mieux

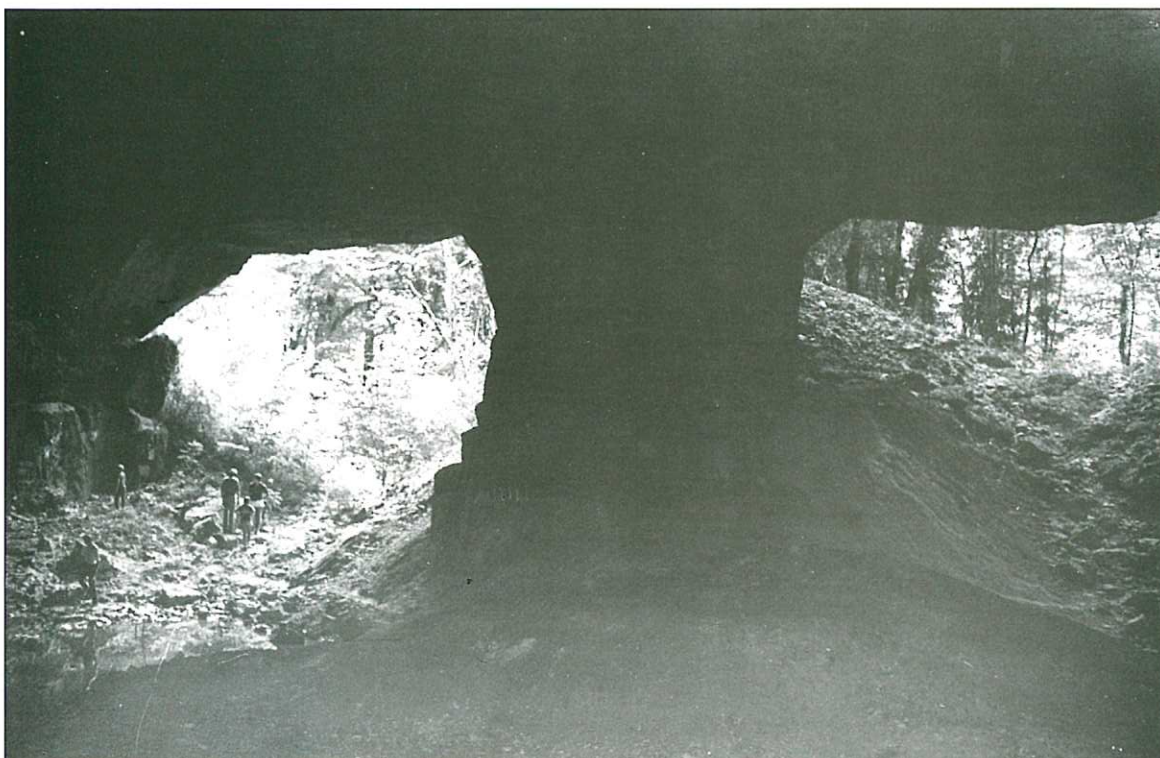


Emplacements simplifiés des carrières de pierre de Seyssel d'après l'étude de P. Broise.

abriter l'ensemble de l'excavation.

Le retable paraît dater de l'époque romaine. Ses niches contenaient autrefois probablement de petits autels votifs. On peut évoquer le culte dédié à Sucellus ou Vintius, associé à Pollux, protecteur des bateliers ou encore à Auguste, figurant sur deux inscriptions à Seyssel. L'offrande de sel à Sainte-

Les carrières de Seyssel



Vue de l'intérieur de l'une des carrières vers l'extérieur

Foy évoque un dieu commerçant et voyageur, peut-être Mercure. Toutefois, l'existence d'un autel ou oratoire n'est prouvée par aucune trace. Etant donné que cette grotte s'ouvre directement sur le Rhône, classé ici flottable, ne pourrait-on pas penser que cette carrière fut tout d'abord port d'embarquement, puis, l'exploitation en amont la rendant inutile, chapelle ?

Dans la deuxième carrière, beaucoup moins grande, deux piliers seulement soutiennent le ciel. Un bloc de pierre est scié et un peu partout se trouvent des traces des rayures du pic et de quelques chambres de mine. L'installation portuaire est comblée par des pierres. La troisième carrière ne fut qu'ébauchée, encore à ciel ouvert. Fut-elle ouverte en 1821 pour l'extraction des pierres de Lyon et d'Hautecombe ? La quatrième carrière, dite de La Trappe, au lieu-dit Sous la Trappe, est à deux cents mètres environ en amont de la seconde grotte. Nous pouvons encore distinguer deux modes de taille, grossières au pic ou plus fines à la broche, sur cinq hauteurs superposées. C'est probablement vers la fin du XVIII^e siècle que son ciel s'était entièrement effondré, créant un chaos de blocs énormes. La tradition orale

rapporte que l'effondrement aurait entièrement enseveli les ouvriers, leurs familles et leurs animaux domestiques. Or, aucune mention d'une telle catastrophe ne figure dans les registres paroissiaux de Franclens. Il est fort possible que le nom du lieu-dit ait inspiré cette légende.

La rive droite

Elle comporte aussi de belles excavations. Les sept carrières en Michaille s'échelonnent depuis le tunnel ferroviaire, dit de Bogne, en amont, jusqu'au nant du même nom, sur environ huit cents mètres. La première grotte se trouve détachée du groupe, en aval près du Parc.

Un chemin longe l'ensemble de la berge et permet d'atteindre le sommet de la falaise en amont. En aval toutefois, la grotte n'est accessible que par le Parc, par voie d'eau. Selon François Burdeyron, les grottes mesurent entre 1.200 et plus de 7.600 m² au plancher, avec une hauteur au plafond allant de six à vingt mètres. L'ensemble de la rive droite cumulerait environ 70.000 m², alors que celui de la rive gauche 80.000 m².

Les carrières de Seyssel

La deuxième carrière est le témoin de la dernière période d'exploitation. Le ciel y est soutenu par un pilier. Un bloc est en cours de détachement et parois et ciel portent des traces de scie, mue par une petite machine à vapeur. Par un puits dans le ciel, les blocs de pierre furent hissés sur un élévateur, proche de la voie ferrée.

Trois autres carrières sont d'exploitation récente. Cinq piliers soutiennent le ciel, d'une série d'ondes de faible relief à l'épiderme broché, de la plus belle grotte. Presque toute la surface basse des parois porte la trace du pic, avec quelques chambres de mines. Exploitée de la même façon que la deuxième carrière, ses blocs de pierre furent tirés sur la berge et embarqués. De nombreuses inscriptions datant du XIX^e siècle sont lisibles. Sur la partie supérieure d'un des piliers face à l'entrée, un buste de femme, une branche de laurier appuyée contre son épaule, est sculptée, portant l'inscription «Antoine Dunoyez de Seyssel. 1838», tailleur de pierre et propriétaire. Une des deux carrières abrite un petit lac intérieur, formé par les écoulements. Leurs parois sont recouvertes par le pic ou la broche de stries obliques, souvent en chevrons.

Extraction et exploitation

Les procédés d'extraction sont conformes à ceux décrits dans l'Encyclopédie^⑤ de 1751.

«Les carriers se servent de coins de différentes figures et grosseurs, de mails, mailloches, pics et d'un grand levier que l'on appelle barre, quelques autres de poudre à canon pour détacher de grandes pièces de rocher, au moyen de mines.»

On y faisait usage de la poudre, du coin, de la masse et du levier. Victor Barbier précise que les carrières de la pierre blanche furent exploitées

«... par la méthode des piliers massifs, et les ouvrages y avaient une régularité géométrique. L'extraction se fait en creusant des rainures autour du bloc à détacher de façon à l'obtenir sous une forme parallèle - elliptique parfaite. Ces rainures se font à la broche, à la trombe (une sorte de pic) ou à la chaîne sans fin.»^⑥

Il fallait d'abord réaliser des entailles hori-

zontales, à la broche, et verticales, au pic. Puis, le bloc étant détaché sur cinq faces, il restait à le lever avec des coins de fer ou de bois, d'une paroi le plus souvent verticale. D'ailleurs, la méthode des coins de fer fut déjà en usage à l'époque romaine.

Une autre façon qui fut employée dans la carrière de Sainte-Foy, consistait à attaquer la surface verticale de contact à la broche ou au pic, en pratiquant une dernière rainure verticale. Cela laissait des traces droites ou courbées, inclinées dans un seul sens ou en chevrons. Sur la rive droite, la chaîne sans fin, dite à la Vaucanson, actionnée par une machine à vapeur, détachait les blocs de pierre en faisant des saignées par l'usure. La multiplicité des points d'attaque par broche ou pic indique un travail parallèle de plusieurs entreprises.

Il semblerait encore que le travail fut accéléré par des mines, et cela malgré la friabilité et la blancheur de cette pierre si délicate. Par ce moyen, on dégagait parfois le toit de la masse, puis exploitait le sol à l'aide de la trombe. La poudre à canons ou poudre noire est mentionnée dans les travaux sur la rive droite, en 1758 ^⑦, et il est possible



Quelques noms de carriers...

Les carrières de Seyssel

qu'elle fut remplacée sur la rive gauche par un ralentisseur de déflagration, comme par exemple le blé.

Selon Victor Barbier ⑧, la quantité de pierre extraite en 1873 ne dépassait jamais un mètre cube - tailles et moellons confondus - par jour et par ouvrier. Aux carrières de Franclens qui tenaient le deuxième rang d'exploitation après celles de Meillerie sur le Léman, au XIX^e siècle, deux cents ouvriers travaillaient souvent de façon temporaire, selon la fréquence des commandes et leur propre disponibilité.

L'histoire ne semble pas avoir affecté l'exploitation de la pierre blanche. Rappelons en effet que le Rhône constituait dans l'Antiquité la frontière entre Allobroges et Séquanes, puis entre la Narbonnaise et la Belgique. Au Moyen-Age, la Maison de Savoie étendait son pouvoir sur les deux rives. Le Traité de Lyon, en 1601, ramène le cours du fleuve et toutes les têtes de pont, à l'exception de Grésin, à la France. Le Traité du Turin, en 1760, place la frontière au milieu du Rhône. Il est curieux de constater que ce traité ne mentionne nullement les carrières, alors qu'il consacre un article à la navigation sur le Rhône. Or, ni le cadastre

sarde, en 1730, ni celui de la France, en 1832, dans lequel Les Balmettes recouvrent l'emplacement des carrières, ne relèvent ces grottes.

Les carrières de la pierre blanche, dite de Seyssel furent probablement découvertes et exploitées par les nautes du Rhône, dès le 1^{er} siècle après J. C. lors des transports de marchandises sur voie d'eau jusqu'au port de Seyssel à Albigny-Condion. Lugdunum en fut quasiment l'unique centre consommateur pour sa construction urbaine, et ceci de 45 avant J. C. à 65 après J. C., année du grand incendie de la ville. Il est très probable que la pierre y fut livrée à l'état brut pour y être façonnée. Toutefois, l'emploi de cette pierre fut réservé aux usages nobles et donc rares. Or, fragile et s'altérant aux intempéries, cette pierre fut remplacée pour les constructions après l'incendie par le choin de Fay, extrait à Peyrieu près de Belley et qui appartient au jurassique et a presque la qualité de marbre.

Mais la pierre gagnait aussi les places de Lemencum et Aquae par le canal de Savières et le lac du Bourget ou encore d'Etanna (Yenne) et Aoste sans avoir dû quitter le Rhône. La pierre de Seyssel est encore pré-



Puit d'extraction à proximité de la voie ferrée.

Les carrières de Seyssel

sente dans de petits monuments paléochrétiens (autel de Constantin, chapiteaux, fragments de colonnes, entre le IV^e et le VIII^e siècle) dans l'église Saint Germain à Genua (Genève), dans le dépôt lapidaire de Noviodunum (Nyon), à Boutae (Annecy) et à Isardodurum (Izernore). La pierre blanche se retrouve à Saint-André-le-Bas, à Vienne, dans une épitaphe du XII^e siècle, dans la partie ancienne de la statue de N. D. de la Rochette, au IV^e siècle et dans des statues dans l'église de Yenne, du XVI^e siècle. L'inscription d'époque tardive, trouvée au hameau de Vens, près de Seyssel, et déposée au musée d'Annecy, est sur pierre blanche. On en trouve encore à l'emplacement disparu du port de Condate, à la tuilerie romaine d'Arcine, dans les fondations de la villa de Challonges et dans un mur à Bassy.

Au Moyen-Age, les invasions barbares amputèrent considérablement la navigation sur le Rhône et avec elle l'exploitation de la pierre blanche. Lorsque la navigation reprit, on commença même à creuser une nouvelle carrière en amont de Sainte-Foy, mais très vite, probablement après 1601, l'exploitation se transféra sur la rive droite du fleuve. En effet, la France gardait le cours entier de la voie d'eau et la ville de Seyssel jusqu'en 1760 et une concurrence sévère s'établit entre elle et la Savoie, matérialisée par les entrepôts du Regonfle-sous-Bassy, sur la rive sarde et du Parc, en terre française.

Il est intéressant de noter que les magasins royaux du Regonfle-sous-Bassy, en Savoie, aujourd'hui disparus, furent construits entre 1612 et 1620, sans employer la pierre blanche, alors qu'ils furent érigés au bord du Rhône, en aval de quelques kilomètres des carrières. En revanche, les magasins du Parc, situés sur la commune de Surjoux et construits par la France qui voulait enlever à la Savoie la fourniture du sel à Genève et accaparer le transport des marchandises dans le Valais, furent construits entièrement en pierre blanche au début du XVIII^e siècle. Mais fragile, il fallait procéder aux premières réparations dès 1747.

L'abbaye de Saint Pierre, à Lyon - aujourd'hui le Palais des Arts - , fut construite en partie en pierre blanche en 1667 par l'architecte avignonnais Roger des Loyer de la Valfenière. De 1838 à 1840, on procéda au remplacement de ses piliers, fendus et



La Vierge sculptée dans un pilier de la 5^e carrière

décomposés, avec du calcaire de Villebois. Moins d'un siècle après la restauration de l'abbaye d'Hautecombe, il fallait remplacer la pierre blanche de Seyssel par le choin de Fay. Les archives d'Hautecombe témoignent d'un patron de bateau sur le Rhône, un «naufetier» de Seyssel qui, en 1825, acheminait la pierre vers l'abbaye.

Jean Rondelet © classe le choin de Fay au troisième rang, le calcaire de Villebois au sixième rang et la pierre blanche de Seyssel au 123^e rang seulement, sur 183, du point de vue densité et résistance à l'écrasement.

Cette pierre blanche fut de nouveau massivement employée pour la construction urbaine au XVIII^e et XIX^e siècle à Lyon, Genève, Annecy et Chambéry avant d'être limitée à nouveau après 1815, à cause des tarifs douaniers français imposés sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Entre 1825 et 1840, elle servit à la reconstruction de l'abbaye d'Hautecombe. On comprit dès le XIX^e siècle que cette pierre ne pouvait s'employer correctement qu'avec des pierres plus dures, formant soubassements, bandeaux et corniches, la protégeant d'une surcharge et des intempéries. En revanche, elle

Les carrières de Seyssel

s'avérait excellente dans les travaux de sculpture. Elle a beaucoup d'analogie avec l'albâtre. Ainsi, les façades de la place Bellecour, construites sous l'Empire pour effacer les dégâts de la Révolution, sont en pierre de Seyssel. La pierre blanche, dite de Seyssel offre son plus bel aspect de marbre lisse et brillant dans les tombeaux sculptés de la maison de Savoie à Hautecombe.

Après 1860, le chemin de fer remplaça la batellerie et les carrières de la rive gauche, menacées d'effondrement par une exploitation incontrôlée, furent peu à peu abandonnées au profit de celles de la rive droite, proches de la voie ferrée. Toutefois, l'exploitation des carrières en amont, proches du tunnel de Bognes cessa pour cause d'ébranlement, alors que celle en aval, au Vaucanson, pourvue d'un puits d'extraction, continua son activité jusque vers 1880. La disparition des contraintes douanières et la nécessité de construction de bâtiments administratifs dans l'ancien royaume de Sardaigne relancèrent l'exploitation des carrières. La pierre blanche s'employa pour l'hôtel de préfecture de la Haute-Savoie, pour la maison d'arrêt d'Annecy, pour le palais de justice et la gendarmerie de Bonneville, les sous-préfectures de Thonon et de Saint Julien et les casernes d'Annecy et de Thonon, et ceci pour 65% à 100% comme pierre de taille, selon l'estimation de François Burdeyron. La pierre blanche continua d'ailleurs d'être utilisée à Chambéry, à Aix-les-Bains et à Lyon, ainsi que dans toutes les villes périphériques à Seyssel que le chemin de fer atteignait.

Propriété et commerce

Le transport sur voie de terre restait difficile. Il fallait débarquer les blocs de pierre sur la rive droite et les acheminer par chariots attelés de boeufs dans la cluse de Nantua ou à Seyssel pour emprunter le Chemin de Sel en direction d'Annecy. Pour les acheminer vers Genève et le lac Léman, on débarquait les blocs au Regonflesous-Bassy, et on les remontait, tirés par des bêtes, dans le lit des Ussets jusqu'à Mons, longeant le chemin du Vuache jusqu'au port fluvial de Vulbens. Là, ils étaient déchargés sur des barques qu'il fallait ensuite tirer à contre-courant sur une vingtaine de kilomètres jusqu'à la ville.

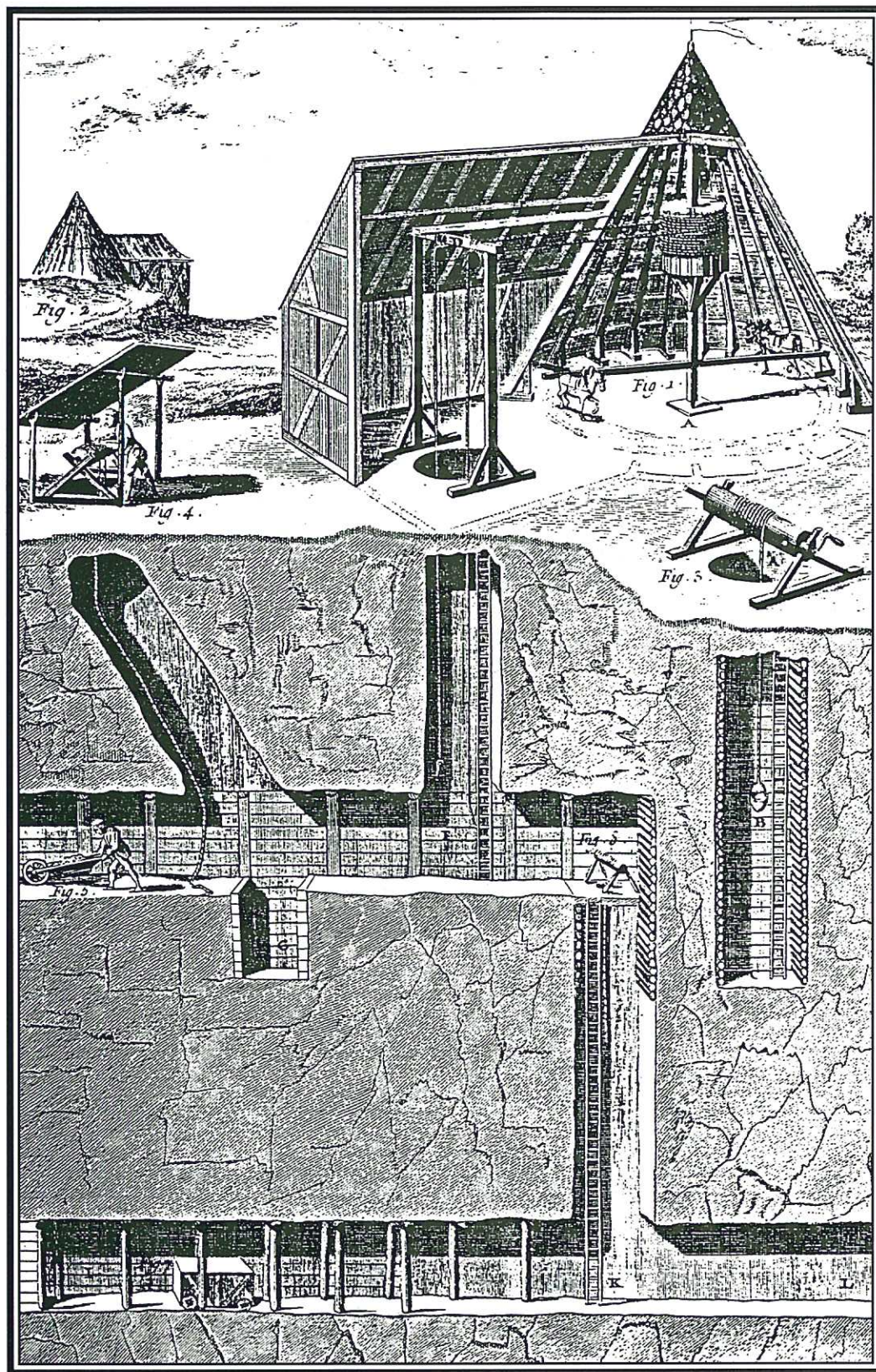
La voie d'eau se prêtait mieux au transport.

La batellerie du Rhône favorisait l'extraction des carrières de Franclens et de Surjoux. Lorsque, pour la construction massive de Lugdunum, il devenait trop coûteux de faire remonter les pierres du Midi par le Rhône, une falaise d'un excellent calcaire et surplombant le fleuve en amont de Seyssel fut découverte. Alors qu'il fallait quinze jours depuis Lugdunum pour remonter le fleuve jusqu'à Franclens, soit deux fois et demie plus de temps que pour atteindre Villebois, et six autres jours pour le redescendre, l'embarquement direct des cubes de pierre dans l'eau s'avérait si facile que ces carrières l'emportaient. Les blocs de pierre furent d'abord amenés sur le port d'Albigny, à Seyssel, puis mis sur des radeaux ou sur des barques. Les bèches étaient en sapin, les chénardes en chêne. On les appelait aussi des rigues. A fond plat, elles accueilleraient aisément les gros blocs de pierre. La pratique voulait, et compte tenu de la difficulté de remonter le Rhône à vide, que ces radeaux et barques fussent vendus à l'arrivée comme bois de chauffage. Ceci activait par conséquent la construction navale à Seyssel où trois chantiers importants s'affairaient.

Selon Albert Grenier ⑩, dans l'Antiquité déjà, beaucoup de carrières furent exploitées par les villes ou des particuliers, sans contrôle. Laissant insuffisamment de piliers de soutien, ils rendaient leur exploitation dangereuse et les effondrements de Sainte-Foy et de la Trappe en furent, selon Victor Barbier, les conséquences.

En l'An X, une toise cube ⑪ de maçonnerie au mortier de chaux et de sable coûtait 36 livres. Le transport par voie d'eau coûtait 36 livres supplémentaires, alors qu'il fallait compter 60 livres par chariot par voie terrestre. Selon Dom Clair ⑫, Joseph Gurlet, en 1825, «patron sur le Rhône extracteur et transporteur», livra des blocs d'au moins vingt pieds cubes, y compris le «gras», c'est-à-dire en plus trois centimètres pour calculer d'éventuels déchets. Son prix inclut les frais de transport et Gurlet privilégia, comme d'autres, tout naturellement les carrières de Franclens, situées au bord du Rhône, à celles de Surjoux, accessibles par la falaise. Selon Audin ⑬, il fallait, pour le transport d'une toise cube huit hommes pour remonter, en un jour, le bateau depuis Seyssel, et trois hommes pour le descendre et le décharger le lendemain, soit 11 jour-

Les carrières de Seyssel



Extrait de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert : Minéralogie - Coupe d'une mine - Pl II

Les carrières de Seyssel

nées à trois livres, auxquelles il fallait ajouter le coût des cordages et le louage du bateau. Ce fut tout naturellement que le coût du transport l'emporta sur celui de l'extraction.

Les terrains bordant le Rhône appartenaient alors à la famille Epilly ou Epelly, de Volland. Conformément aux dires de Mme Pagnod née Epelly ④, en 1961, propriétaire des terres et bois du lieu-dit Le Truchet, l'Etat était bel et bien propriétaire des carrières situées dessous.

Sur la rive droite, les carrières appartenaient à Antoine Dunoyez, tailleur de pierre à Seyssel. En 1861, deux grottes ont comme propriétaires les frères Guillot, tailleurs de pierre à Lyon, et Léon Delon, carrier du Parc, tandis que les autres, parcelles n° A 302 et A 488, passent à Louis Favre, entrepreneur à Genève. Mais l'imposition sur une maison, une usine et une maison abritant une machine à vapeur, construites sur la parcelle n° A 488 cesse en 1880 pour cause de démolition. Les parcelles passent à un Parisien avant d'échoir à la commune de Surjoux, en 1932 ⑤.

L'exploitation de la pierre blanche, dite de Seyssel, allait de pair avec la batellerie sur le Rhône. Le déclin de celle-ci, au XIX^e siècle, coïncida avec le flottage des bois, par suite de besoins accrus de Lyon en bois de construction. Ces bois venaient de l'exploitation des forêts suisses et savoyardes et franchissaient la Perte du Rhône par temps de crue. Des lignes et des lettres étaient marquées au fer rouge sur ces bois, identifiant ainsi leur propriétaire (Gourret et Collet de Lyon, Nicod d'Arbaud, près de Nantua). En 1824, plus de vingt mille arbres étaient attendus. Vu le courant rapide du fleuve, il fallait éviter que les sapins isolés, non groupés en radeaux heurtent les bateaux et imposer trois rangées de filets

« ... à partir des roches de Surjoux pour arriver au Parc et dans plusieurs endroits au-dessous, jusqu'à une demi lieue de Seyssel ... » ⑥.

On envisageait aussi d'imposer le lancement des bois, pour que ces derniers n'arrivent que de jour à Seyssel, et permettre au maire de prendre des mesures de sécurité, car

« si l'on veut conserver le pont (Charles X, à Seyssel), il faut absolument proscrire le flottage du Parc à Seyssel » ⑦.

Non seulement ces bois endommageaient le pont de Seyssel - il devait être remplacé de 1838 à 1840 par un pont suspendu -, mais constituaient un grave danger pour la navigation, notamment à la remontée. Pour cette raison, la fabrication à Seyssel des barques en bois avait pratiquement cessé en 1840 et les bateaux à vapeur prenaient alors leur relève. Ils étaient toutefois inaptes à aborder les carrières et à transporter les blocs de pierre blanche.

En même temps, en 1847, la France achevait la construction d'un magnifique port à Surjoux, le Parc, concurrence voulue à la rive sarde. Il accueillait plus de soixante bateaux chargés de pierre blanche et de grès d'asphalte. Et lorsque les carrières de Surjoux furent mécaniquement liées par un puits muni d'un élévateur à la voie du chemin de fer, vers 1857, l'arrêt de mort de la batellerie de Seyssel était signé.

La diffusion à grande échelle de la pierre blanche semblait être assurée. Celle-ci gagnait alors Culoz, Bourg-en-Bresse, voire Dijon par la voie ferrée, mais un autre phénomène inattendu advint. La manière de construire changea. La pierre de taille fut abandonnée au profit de matériaux plus modernes, entraînant définitivement le déclin de la pierre blanche, dite de Seyssel.

Ingrid GERETSCHLÄGER

REMERCIEMENTS

à M. Aimé Susini, ancien maire de Surjoux, pour nous avoir communiqué les photographies prises par D. Poncet.

NOTES

① Version abrégée : cote D. P. 63, version intégrale : cote D. P. 64. Manuscrit présenté en deux parties:

Pierre blanche et carrières de Seyssel dans l'Antiquité : actes du 90^e Congrès National des Sociétés Savantes, Toulouse, 1971. - Paris : Bibliothèque Nationale, 1975, pp. 689-716 et

Pierre blanche et carrières de Seyssel à la fin de l'exploitation, vers 1860, In: *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 3-4 (1973), pp. 129-159.

A cet effet, il est primordial de rappeler que les constatations, observations et hypothèses émises dans ce manuscrit correspondent à l'état de la recherche de feu Paul Henri Dufournet, en 1970.

Les carrières de Seyssel



Vestige photographié en 1983 maintenant perdu dans les éboulis

② Dans sa fuite devant les Sarrasins, une autre moniale, Sainte-Victoire, se précipita dans l'immense vide formé par le Rhône, mais, portée par des puissances célestes, retomba sur le rocher de Léaz qu'elle imprima de son pied. Dans sa chute, elle perdit son manteau. Celui-ci tomba dans le fleuve où on peut encore percevoir son reflet blanc.

③ cote D. P. 64, *op. cit.*, p. 32

④ La parenté avec les niches creusées dans le rocher qui surplombe la voie romaine de Dingy-Saint-Clair est évidente.

⑤ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers...* /publ. par M. Diderot et H. d'Alembert, Paris, 1751, t. 2, p. 704

⑥ Victor Barbier, *La Savoie traditionnelle*, Chambéry, Bottéro, 1875, 2^e partie, chap. XXVII : *Carrières. Pierres de construction et d'ornement. Marbres. Usines, d'après les rapports des ingénieurs des mines au conseil général de la Haute-Savoie*

⑦ A. D. 01, C 1065, 1754-1760

⑧ Victor Barbier, *op. cit.*

⑨ Jean Rondelet, *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, Paris, 1830, t. 1, p. 76

⑩ Albert Grenier, *Manuel Déchelette, t. 6 : archéologie gallo-romaine, 2e partie : archéolo-*

gie du sol, p. 949

⑪ Soit 7,404 m³

⑫ *Lettre de Dom Clair, de l'abbaye d'Hautecombe, à P. H. Dufournet*, datée du 25 octobre 1962.

⑬ *Lettre d'Audin, de Lyon, à P. H. Dufournet*, datée du 8 novembre 1962.

⑭ Questionnée par M. Dattin, ami de P. H. Dufournet.

⑮ *Archives communales de Surjoux*. Renseignements communiqués par Monsieur Susini, ancien maire, à Paul-Henri Dufournet, probablement avant 1970.

⑯ Projet de l'ingénieur Reydellet des Ponts et Chaussées, 1824, cité par François Burdeyron et Hélène Tossan, *Les Ponts de Seyssel*, manuscrit, 1984 (Histoire de la Semine ; 66), disponible à la Bibliothèque Municipale de Francens, cote FL BUR, p. 102.

⑰ Conclusion de l'ingénieur Reydellet sur l'arrêté du 18 août 1825, pris par le préfet du Rhône, cité par François Burdeyron et Hélène Tossan, *ibid.*, p. 102.

Le Prieur d'Hautecombe

victime de son esprit charitable

Un jour, à la nuit tombante, un homme vint frapper à la porte de l'abbaye d'Hautecombe : il demandait asile. Il était porteur d'une lettre de recommandation du Général du Monastère de la Grande Chartreuse où il avait séjourné antérieurement.

Arrêtez ! direz-vous, on connaît cette histoire : c'est celle de Paul Touvier, le sinistre milicien chambérien. Eh bien, non ! Certes, les apparences sont trompeuses. Comme Touvier, cet homme venait de la Grande Chartreuse, comme Touvier, il demandait asile à Hautecombe. Les ressemblances s'arrêtent là car l'histoire que nous allons raconter a eu lieu il y a près de cent cinquante ans, en 1848.

Mais avant d'aller plus loin, il convient de rappeler ce qui s'était passé en France, en Europe et aussi en Savoie, en cette année troublée de 1848.

Après les mouvements qui amenèrent en février 1848 l'abdication de Louis-Philippe et la proclamation de la République, une réaction en chaîne enflamma toute l'Europe. Partout on vit l'absolutisme s'écrouler, en Italie, en Autriche, en Allemagne en même temps que se manifestait un réveil des nationalités. Tous les souverains et le Pape lui-même, tremblèrent pour leur trône. On a parlé, à propos de ces mouvements, de «printemps des peuples», ce qui signifie à la fois l'émancipation nationale et l'affirmation de la souveraineté des peuples. (1)

Les Voraces arrivent...

Dans le royaume, Charles-Albert fut contraint d'accorder le «Statuto» le 4 mars 1848, et en Savoie même, la révolte se manifesta par la célèbre invasion des Voraces. Profitant de l'absence des troupes piémontaises parties outre-mont pour libérer la Lombardie du joug autrichien, une importante colonne de près de deux mille révolutionnaires, partie de Lyon,

envahit la Savoie pour y proclamer la République. Cette colonne composée en majorité de Savoyards émigrés, déboucha en vue de Chambéry le 3 avril. C'étaient les Voraces.

L'affaire tourna court, malgré l'absence des autorités qui avaient pris la fuite. Mais par la suite, la police et les carabiniers vont redoubler de vigilance dans la crainte que de tels faits se reproduisent.

Hautecombe n'est pas restée à l'écart de ces événements. Entraînés par quelques Voraces originaires de la région : Joseph Mariet et Antoine Veillet de Saint-Pierre-de-Curtille et François Folliet de Chanaz, tous trois ouvriers en soie émigrés à Lyon, une vingtaine d'habitants de Saint-Pierre-de-Curtille envisagèrent d'aller piller l'abbaye qu'ils s'imaginaient regorgeant de richesses depuis sa récente restauration. Ils passèrent la nuit du 3 au 4 avril, tout armés, sous les marronniers de la fontaine intermittente. Les moines craignaient le pire. Ils n'ont dû leur salut qu'à la présence fortuite

Le Prieur d'Hautecombe



Hautecombe et le grenier à grains.

dans leurs murs de la Brigade de carabiniers de Chanaz, en route pour le Piémont. A l'aube, les assaillants, voyant arriver les carabiniers, se sont aussitôt dispersés.

Cet événement eut une conséquence bien triste : le Père abbé, Dom Claude Curtet, dont les facultés mentales n'avaient pas résisté à ces émotions, dut quitter l'abbaye et mourut dans sa famille à Saint-Pierre-d'Albigny en 1853. Il fut remplacé à la tête du monastère par Dom Charles Gotteland, originaire de Saint-Baldoph.

C'est quelques mois après sa prise de fonction au priorat de cette maison que se situent les événements que nous allons raconter.

Brigadier, vous avez raison !

Le brigadier commandant la section de carabiniers de Chanaz (un tel poste se justifiait à Chanaz, cité frontalière) effectuant une tournée à Hautecombe fut

prévenu confidentiellement par les religieux d'une présence anormale dans le monastère. Ces derniers avaient pleine confiance envers le brigadier qui les avait sauvés de l'invasion des Voraces. Donc un inconnu, se qualifiant d'abbé Maillé, Comte de la Sablière, avait demandé et obtenu l'hospitalité dans le monastère. Les moines, rendus méfiants après les événements du mois d'avril, craignaient que cet individu, qui se trouvait sans papiers, ne fût un aventurier ou un escroc. De plus, il était français, donc suspect.

Les carabiniers ne pouvant s'introduire dans le couvent pour l'interroger et les Révérends Pères désirant que le Saint Asile soit respecté, le brigadier en rendit compte au Commandant de la division de Savoie des Carabiniers Royaux, le Commandant Martin de Montu. Ce dernier, à son tour alerta l'Intendant de la Savoie Propre le 11 novembre 1848.

L'Intendant Général donna l'ordre au

Le Prieur d'Hautecombe

Syndic de Saint-Pierre-de-Curtille de se rendre à Hautecombe pour y recueillir des renseignements sur «Monsieur le Comte abbé de la Sablière». M. Roux, Syndic de Saint-Pierre-de-Curtille, qui tenait à faire oublier l'attitude de certains de ses administrés avec les Voraces, s'empressa de remplir sa mission. Il recueillit les déclarations de l'individu suspect : il n'avait pas de passeport, pas même de certificat attestant sa nationalité et sa conduite antérieure. Le seul document qu'il présenta fut une lettre à son avantage provenant, disait-il, du Père Général de la Grande Chartreuse. Comme l'écrivit le Syndic, cette provention (sic) paraît peu probable. Il a également présenté un extrait de naissance certifiant que le nommé Maillé de la Sablière était né le 10 avril 1829 à Saint-Just près Marenne, département de la Charente Inférieure. Il a assuré ne pas être comte et n'avoir jamais porté ce titre. Mais il a refusé de confier ces pièces que le Syndic voulait transmettre aux autorités pour vérification, alléguant qu'elles pourraient s'égarer. Quant aux

motifs qui l'avaient attiré à Hautecombe, ils étaient d'ordre religieux, et il n'attendait que le consentement de ses parents (déjà deux fois demandé) pour prendre l'habit de l'ordre. Le Syndic sembla douter de ces raisons et pensa plutôt que cet individu cherchait à se soustraire à ses obligations militaires dans son pays.

M. Roux a également interrogé le Père Abbé qui se fit rassurant sur la conduite et l'origine du jeune homme. Du reste, ce dernier, plein de bonne volonté, a affirmé qu'il ferait, sans y être contraint, toutes les démarches que l'autorité lui prescrirait.

La caution du prieur

Tous ces faits furent confirmés par le Prieur dans une lettre à l'Intendant du 18 novembre :

*Monsieur l'Intendant Général,
Monsieur le Syndic de la commune de
Saint-Pierre-de-Curtille vient de se présenter*



Hautecombe. Le pavillon du Roi.

Le Prieur d'Hautecombe



Hautecombe. Le scriptorium

à Hautecombe et m'a communiqué la lettre que vous lui avez écrite au sujet de M. Maillé de la Sablière, âgé de 19 ans, originaire de Saint-Just, département de la Charente Inférieure, fils d'un ancien colonel en retraite. Ce jeune homme ayant un goût décidé pour la vie religieuse a déjà fait un essai de dix huit mois au noviciat de la Grande Chartreuse, mais la solitude et le maigre continuel étant entièrement contraires à son tempérament il a dû quitter cet ordre à son grand regret et à celui de toute la communauté et désirant faire un nouvel essai dans un autre ordre, s'est présenté muni d'une lettre de recommandation de la part du Général de la Grande Chartreuse. Ayant l'intention de se fixer ici, il n'a pas cru nécessaire de faire viser son passeport qu'il a pour la France. Maintenant, il attend le consentement de Monsieur son père et les autres papiers qui lui sont nécessaires pour se fixer dans un pays étranger ; en attendant, je puis vous donner pour sa caution.

Je vous prie d'agréer l'hommage du

très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Intendant, Votre très humble et obéissant serviteur.

D. Charles, Prieur.

Dom Charles Gotteland écrit également au Maire de Saint-Pierre-de-Curtille pour le rassurer et lui confirmer sa déclaration. Il l'assure que «ayant déjà été bien payé pour prendre des précautions avec les étrangers» (allusion aux Voraces, peut-être) il a fait tout ce qu'il fallait. Et il va jusqu'à affirmer : «Vous pouvez être sans crainte au sujet de ce monsieur».

Sans particule

Les papiers demandés (s'ils avaient vraiment été demandés) risquaient bien de ne jamais arriver. Et pour cause. On se serait aperçu que le soi-disant Comte de la Sablière s'appelait en réalité Jean-Baptiste Félix Prosper Maillé - sans

Le Prieur d'Hautecombe

particule - ainsi qu'on peut le constater sur l'acte de naissance figurant dans les registres de l'État Civil de Saint-Just.

C'est dommage car cette particule «de la Sablière» était prestigieuse. Elle faisait penser à une parenté lointaine avec la célèbre femme d'esprit qui fut la protectrice de La Fontaine. Maillé n'est pas allé chercher si loin : «La Sablière», c'est tout simplement un lieu-dit de Saint-Just, où ses parents, peut-être, avaient une propriété. On remarquera sur l'acte de naissance que son père Marie Auguste Maillé est présenté comme propriétaire, ce qui dénote une certaine aisance.

On peut alors se poser des questions. Pourquoi Dom Charles s'est-il laissé aussi facilement berné ? L'éventualité d'accueillir un membre de la noblesse l'a-t-elle aveuglé à ce point ? On notera aussi que Maillé se prétend fils de colonel, ce qui ne pouvait que flatter le Prieur, lui-même ancien militaire. Il est possible aussi que Dom Charles,

jaloux des prérogatives de son monastère, asile inviolable, ait eu, devant les intrusions des autorités civiles et militaires, une sorte de réaction de rejet qui l'amène même à se porter garant de son jeune novice.

Mais plus simplement on pensera que Dom Charles est un esprit charitable, un saint homme qui ne songe pas au mal et qui ne peut imaginer un seul instant qu'on ait pu lui mentir, surtout venant de quelqu'un qui veut entrer dans les ordres.

Autre question. Les documents de la Grande Chartreuse étaient-ils authentiques ? Maillé a-t-il laissé une trace de son passage dans ce monastère, où, à ses dires, il est resté dix-huit mois. Nous avons posé la question à Dom Luc Fauchon, archiviste de la Grande Chartreuse. Voici sa réponse :

«Les registres des profès de Chartreuse ne portent pas ce nom, ni chez les Pères, ni chez les Frères. A-t-il été novice ? Nous ne



Hautecombe. La cuisine royale

Le Prieur d'Hautecombe



Hautecombe. L'Eglise, du côté de la Chapelle de Savoie

possédons malheureusement pas d'archives aussi anciennes. Je croirais volontiers qu'il s'agit d'un retraitant venu étudier sa vocation. À moins que ce ne soit quelqu'un qui était au service du monastère.»

De même, aucune trace de Maillé dans les archives d'Hautecombe comme nous le précise Dom Romain Clair, archiviste de l'Abbaye de Ganagobie.

Et à la fin du mois de décembre 1848, coup de théâtre ! L'imposteur est démasqué...

Expulsion d'un sans-papiers

Un peu honteux et confus, Dom Charles écrit le 27 décembre à l'Intendant de Chambéry :

Monsieur l'Intendant,

J'avais cru exercer un acte de charité envers un malheureux lorsque je pris la liberté de vous écrire en faveur d'un jeune homme que les R.P. Chartreux m'avaient

recommandé. N'ayant point eu de sujet de penser mal de ce jeune homme, je crois que j'aurais à m'applaudir de cet acte de charité, mais m'étant aperçu qu'il s'était donné un faux nom, j'ai dû prendre de nouvelles informations à son sujet et, n'étant pas satisfaisantes, j'ai dû lui intimer l'ordre de partir, alors il m'a menacé de calomnier la communauté. Déjà il avait pris la fuite, mais j'ai été assez heureux de pouvoir le faire arrêter, et je le tiens en lieu sûr jusqu'à ce que je puisse recevoir un nouvel ordre de votre part : m'étant rendu sa caution, je ne pense pas devoir le laisser partir avant ; il a en reste fait des dépenses qu'il pensait s'exempter de payer par une fuite.

Je suis extrêmement fâché de vous donner cet embarras ; je vous prie de recevoir mes excuses et l'hommage du plus profond respect et celui de ma reconnaissance avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Intendant.

Votre très humble et obéissant serviteur

D. Charles, Prieur.

Le Prieur d'Hautecombe

Les choses ensuite vont aller très vite. Dès le lendemain l'Intendant informe le Commandant des Carabiniers Royaux des résultats de l'enquête qu'il avait prescrite :

«... L'inconnu qui s'est réfugié à cette abbaye et que vous m'avez signalé dans votre lettre du 18 octobre dernier n° 1350 est un mauvais sujet et un aventurier qui aurait abusé de la crédulité et de la bonne foi du Révérend Recteur, et se serait aussi rendu coupable de l'infraction d'escroquerie prévue par l'article 5750 du Code Pénal.

Cet individu aurait par ses démonstrations pieuses et peut-être encore par de fausses lettres de recommandation obtenu des prêts en numéraire et il aurait tenté de partir furtivement (...)

Je viens en conséquence vous requérir de donner les ordres nécessaires pour que les carabiniers de la station la plus voisine aillent procéder à la traduction dans la prison de Chambéry de cet individu en recommandant qu'il soit fouillé et qu'on lui saisisse tous les papiers et objets quelconques dont il serait porteur...»

Mais le lendemain, contrordre : l'Intendant fait adresser aux carabiniers de nouvelles instructions. Il a dû penser qu'il était inutile d'interner Maillé dans la prison de Chambéry déjà surchargée de détenus après les événements des Voraces, solution de plus onéreuse pour les finances publiques. Puisque Maillé est Français, il n'y a qu'à le renvoyer dans son pays. C'est d'ailleurs une pratique courante : quinze jours auparavant, les carabiniers de Pont-de-Beauvoisin avaient récupéré un délinquant savoyard qui était expulsé de France.

L'Intendant donne l'ordre aux carabiniers royaux d'aller prendre à Hautecombe le nommé Maillé et de le mener de brigade en brigade à la frontière du Pont-de-Beauvoisin. Là, il sera consigné à la Gendarmerie française comme vagabond, suspect et dépourvu de papiers et comme ayant abusé de l'hospitalité qu'il avait reçue de l'abbaye.

Et l'Intendant ajoute une recommandation importante :

«Il serait à propos, Monsieur Le Commandant, que vos carabiniers royaux se concertent au préalable avec le Syndic de Saint-Pierre-de-Curtille, et le Supérieur du

couvent, afin que la consignation de l'homme se fasse avec les règles de prudence et de convenance que comporte la sainteté du lieu où il est».

Nous ignorons ce que Maillé est devenu par la suite. Est-il vraiment entré dans les ordres comme il disait en avoir l'intention ? On ne sait.

Mais après cet incident, à Hautecombe, le calme enfin était revenu, ce calme si propice à la prière et à la méditation.

André DUPOUY

(1) René Rémond : «Introduction à l'histoire de notre temps, le XIX^e siècle». Points histoire, p. 186.

ILLUSTRATIONS

Johanny Drevet (1926) pour le livre de Gabriel Pérouse «Hautecombe, Abbaye Royale»

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de la Savoie :
Police : Événements de 1848 (1 FS 532)
Police : Lettres envoyées, correspondance générale (1 FS 465)
Police : Lettres reçues par l'Intendant Général (1 FS 485)

Claudius Blanchard : «Histoire de l'abbaye de Hautecombe» (Mémoires de l'Académie de Savoie, 3^{ème} Série, tome 1)

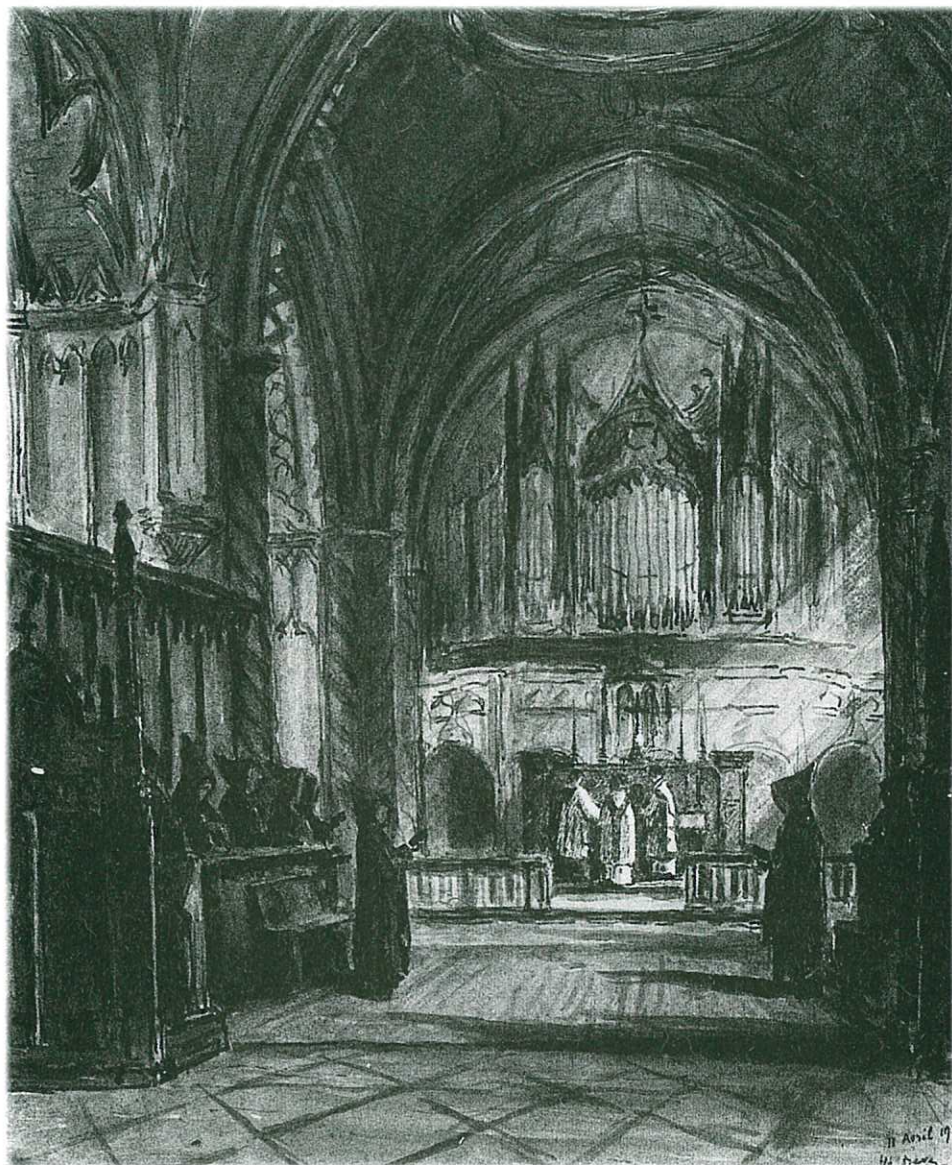
Correspondance :
Dom Romain Clair, Père archiviste
Abbaye Notre-Dame, 04310, Ganagobie

Dom Luc Fauchon, Archiviste
La Grande Chartreuse, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse

Mairie, Etat-civil

17790 Saint-Just-Luzac.

L e P r i e u r d ' H a u t e c o m b e



Hautecombe. L'Eglise



La Société d'Art et d'Histoire a pour buts de découvrir, sauvegarder et faire connaître le patrimoine artistique et culturel d'Aix-les-Bains et de sa région. Elle a aussi pour vocation de collecter les archives iconographiques, industrielles ou personnelles pour les préserver et enrichir la connaissance. Les membres de l'association se réunissent le dernier mardi de chaque mois (sauf juillet et décembre) au 3^e étage de la Bibliothèque, 2 rue Lamartine, à 20h30. Ces réunions informelles d'échange d'idées sont ouvertes à tous, adhérents, futurs adhérents ou curieux. On y parle de projets, de découvertes, de contacts...

Les activités. La Société d'Art et d'Histoire organise des conférences (en général gratuites pour les adhérents), dont les thèmes, variés, sont annoncés dans 'La Lettre', et des découvertes culturelles dans des musées, châteaux, lieux chargés d'art ou d'histoire, aixois ou plus lointains, à prix coûtant pour les adhérents. La carte d'adhérent à l'association permet le libre accès au Musée Faure d'Aix-les-Bains.

La revue. La Société d'Art et d'Histoire publie une revue, «Arts et Mémoire», 48 pages d'articles variés et illustrés, évoquant le passé proche ou lointain et le patrimoine de la région. En complément, la «Lettre d'Arts et Mémoire» diffuse régulièrement les informations (conférences, sorties, actualité...) intéressant les membres de la société et les curieux. La «Lettre» est disponible gratuitement dans de nombreux lieux publics, et les deux publications sont envoyées aux adhérents.

Demandez un bulletin d'adhésion ou d'abonnement au siège de la Société, (Archives, Bibliothèque Lamartine, 2 rue Lamartine, 73100 Aix-les-Bains), où sont également disponibles les anciens numéros.

Au sommaire des numéros précédents

N°1 La navigation sur le lac du Bourget (Guy DURRENMATT)
Les «cités lacustres» (Raymond CASTEL)
23 juin 1940 : les Allemands à Aix-les-Bains (Laurent DEMOUZON)
La villa Chevalley (Geneviève FRIEH, Yvan CUESTA et Yves MESTELAN)

N°2 Jean Faure, ou le roman d'un collectionneur (Anré LIATARD)
Il y a 50 ans : les combats du Revard (Aimé PÉTRAZ)
A la recherche des eaux thermales d'Aix-les-Bains (Gérard NICOU)
Une source thermale disparue : la source d'Hygie (Joël LAGRANGE)
Les Anglais à Aix-les-Bains (Johannès PALLIERE)
Le golf de Corsuet (Françoise MERME)

N°3 Les affiches ferroviaires illustrées du PLM: Aix, lac et Revard (Henri BILLIEZ)
Aix libérée : 21 août 1944 (Aimé PÉTRAZ)
Philippe Navarro : un maire hors norme (Jean-Marc BERNARD)
Les napoléonides à Aix en Savoie (Juliette BUTTIN)
Le Prieuré du Bôurget-du-Lac (Michelle SANTELLI)

N°4 100 ans de Cinéma(s) à Aix-les-Bains (François FOUGER)
Henri Jacquier : un demi-siècle de thermalisme aixois (Jean Francois CONNILLE)
Le port gallo-romain de Châtillon (Johannès PALLIERE)
Louis Armand : électrification de la ligne de chernin de fer Aix-Annecy (Henri BILLIEZ)
La valse de Jacques Offenbach, souvenir d'Aix-les-Bains (André DUPOUY)

N°5 Le circuit du Lac, à Aix-les-Bains (Geneviève FRIEH et Jean-Pierre HANRIOUD)
Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (Guy DURRENMATT)
Les kiosques à musique d'Aix-les-Bains (François FOUGER)
Claude de Seyssel, théoricien de la monarchie française (Bénédicte et Robert FRANCOIS)
Le temple dit «de Diane», vestige romain d'Aix-les-Bains (d'après Alain CANAL)

N°6 Numéro spécial sur le Mont-Revard, 148 pages, 16 auteurs.

N°7 Victor-Amédée III, fondateur de la station thermale (André DUPOUY)
Le verre de Lamartine (Robert TESTOT-FERRY)
Un palace : le Mirabeau (Monique JOSEPH et Adèle NICOLAS)
Une figul aixoise du Revard : Jean Rubaud (Guy TOULORGE)
Le téléphone a cent ans (Joël LAGRANGE)
Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (suite et fin) (Guy DURRENMATT)

N°8 Ciné-jeunesse, pour l'amour du 7^{ème} art (Elisabeth ANDRÉ)
Alfred Boucher, cœur de sculpteur (André LIATARD et Sylvain JACQUELINE)
La Chautagne : une région naturelle originale (Pierre JOUANNAUD)
Thermalisme : contribution à son histoire (André PALUEL-GUILLARD)
L'Almée : le plus vieux bateau de nos lacs (Henri BILLIEZ)

N°9 Jean de Sperati créateur de la Philatélie d'Art (Lucette BLANC)
Une saison à Aix en 1812 (René BOURGEOIS)
Les tramways d'Aix-les-Bains (François FOUGER)
L'accueil des blessés de la grande guerre à Aix-les-Bains (André CARTIER)
Nelly Brachet, fondatrice de la crèche d'Aix-les-Bains (Corinne FOUQUE)

N°5 (supplément au) Le temple de Diane, avec une maquette du temple à construire.

N°8 (supplément au) consacré à l'exposition Alfred Boucher au Musée Faure.

N°9 (supplément au) consacré à l'exposition Félix de Recondo au Musée Faure.

2^e ÉDITION

ÉPUISÉ

ÉPUISÉ



Carabiniers - Gardes du corps de S. M. - Bersagliers.

Gravure extraite d'Une saison à Aix-les-Bains, par Amédée Achard (1850)

Cf. l'article d'André Dupouy, page 40.



Le Lac du Bourget vu depuis la Chautagne

Joannès DREVET

EXPOSITION

6 juillet - 13 septembre 1998



10, Boulevard des Côtes